

LA PRESSE AFFAIRES

CONCESSIONNAIRES
AUTOMOBILES
LES FERMETURES POURRAIENT TRIPLER
PAGE 8

APPLE
CONGÉ DE MALADIE
POUR STEVE JOBS
PAGE 6

 S&P TSX 8688,36 -273,19 (-3,05%)	 S&P 500 842,62 -29,17 (-3,35%)	 DOW JONES 8200,14 -248,42 (-2,94%)	 PÉTROLE 37,28 \$US -0,5 \$US (-1,32%)	 DOLLAR 80,11 ¢US -1,54 ¢US
---	---	---	--	---

LE FONDS DES GÉNÉRATIONS

Une idée moins bonne que prévu

HÉLÈNE BARIL

Plutôt que de créer le Fonds des générations pour accumuler de l'argent dans le but de rembourser la dette, le gouvernement Charest aurait été mieux de rembourser la dette directement pendant qu'il disposait de surplus.

L'idée d'épargner et de faire fructifier cette épargne avant de rembourser la dette suppose en effet que le rendement obtenu sur l'argent

Des deux options qu'avait le gouvernement, soit rembourser directement ou mettre de l'argent de côté pour rembourser la dette, il est clair que la première aurait été plus efficace compte tenu de ce qui se passe, reconnaît Luc Godbout, professeur à l'Université de Sherbrooke.

épargné est supérieur au coût des intérêts sur la dette.

Ce n'est pas le cas, du moins depuis la création du Fonds des générations. L'argent versé au Fonds est géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec, dont le rendement attendu sera probablement du même ordre que la température dehors, soit autour de -18%.

Le rendement du Fonds devrait être de 6,8% par année, étant donné que le taux

d'intérêt moyen sur la dette tourne autour de 5%, selon les estimations du ministère des Finances, pour qu'il soit plus efficace qu'un remboursement direct de la dette.

Des deux options qu'avait le gouvernement, soit rembourser directement ou mettre de l'argent de côté pour rembourser la dette, il est clair que la première aurait été plus efficace compte tenu de ce qui se passe, reconnaît Luc Godbout, professeur à l'Université de Sherbrooke et spécialiste des finances publiques.

Mais historiquement, le rendement de la Caisse de dépôt a toujours été supérieur au coût de la dette du gouvernement, souligne-t-il. «À court terme, ça apparaît comme un mauvais *move*, mais à long terme ça devrait rester avantageux», a-t-il dit.

Si ce n'était pas le cas, c'est-à-dire si le rendement de la Caisse devait rester inférieur au taux d'intérêt payé sur la dette, il faudrait réévaluer l'utilité du Fonds des générations, selon lui.

Comme tout investisseur avisé, le gouvernement devrait alors rembourser ses dettes avec l'argent dont il dispose plutôt que de continuer de s'endetter pour investir dans le but de devenir plus riche.

► Voir **FONDS** en page 8

RÉGIMES DE RETRAITE
**UNE RÉFORME
EST NÉCESSAIRE**
PAGE 8

BOURSES
**LES MARCHÉS
RECULENT**
PAGE 15

Les épargnants profitent du CELI au maximum

STÉPHANIE GRAMMOND

Comme une fleur qui réussit à pousser au milieu d'un ouragan, le nouveau CELI connaît un bon démarrage malgré la crise financière.

Les épargnants ont ouvert des centaines de milliers de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) depuis le lancement officiel, le 1^{er} janvier, excédant les prévisions des institutions financières.

Attirés par les campagnes de pré lancement des institutions financières, plusieurs Canadiens avaient déjà fait leur contribution maximale de 5000\$ pour 2009, dès l'automne dernier.

Par exemple, la banque virtuelle ING Direct a ouvert 188 000 CELI au cours du dernier trimestre de 2008, grâce à une vaste campagne de publicité. «Nous voulions nous assurer que les Canadiens connaissent le CELI, car un sondage nous avait démontré que la vaste majorité ne savait pas de quoi il était question», a confié à *La Presse* le président et chef de la direction, Peter Aceto.

Le CELI a été dévoilé par le ministre des Finances, Jim Flaherty, lors du dernier budget conservateur. Il permet à tous les adultes d'investir 5000\$ chaque année à l'abri de l'impôt.

► Voir **CELI** en page 6

NORTEL POUSSÉE DANS SES DERNIERS RETRANCHEMENTS



APRÈS PRÈS D'UNE DÉCENNIE D'AGONIE, NORTEL NETWORKS A DÉCIDÉ DE SE METTRE À L'ABRI DE SES CRÉANCIERS. DERNIER SURSAUT AVANT LA FIN DU GÉANT OU DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE?

L'ULTIME SURSIS / CRISE DE CONFIANCE?

MARTIN VALLIÈRES

Une mort annoncée

LA CHRONIQUE DE SOPHIE COUSINEAU

« C'EST DOMMAGE, C'EST UN VRAI GÂCHIS »

PHILIPPE MERCURE

NOTRE DOSSIER EN PAGES 2 À 4



*Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

solDes

LAVAL
Quartier Laval, 660 Boulevard Le Corbusier, L7
450-688-6000 laval@roche-bobois.com

MONTRÉAL
505 Avenue du Président Kennedy
514-350-9070 montreal@roche-bobois.com

OTTAWA
22 York Street 613-860-3273
ottawa@roche-bobois.com

TORONTO
101 Parliament Street 416-366-3273
toronto@roche-bobois.com

rochebobois
PARIS

www.roche-bobois.com

Jusqu'au 18 janvier

Ouvert les dimanches.
Des prix exceptionnels sur tous
les articles en magasin!*

NORTEL POUSSÉE DANS SES RETRANCHEMENTS

LA DESCENTE AUX ENFERS

De titan des télécoms avant 2000 à la protection de ses créanciers, Nortel a connu une longue descente aux enfers. Voici les principaux événements qui ont touché l'entreprise depuis quelques années.

1^{er} mai 2000 BCE, conclut le transfert de sa participation de 35 % dans Nortel vers les investisseurs, une transaction qui vaut 88,5 milliards.	29 mai 2002 Nortel abolit 3500 emplois et vend des actifs.	23 octobre 2003 Nortel rapporte un profit mais doit réviser ses résultats, remontant jusqu'à l'an 2000.	5 avril 2004 La Securities and Exchange Commission des États-Unis enquête sur les méthodes comptables de l'entreprise.	30 septembre 2004 C'est encore l'heure de la restructuration: 3250 emplois sont abolis.
15 février 2001 Nortel révisé ses prévisions de profits et de ventes de moitié, blâmant les conditions économiques aux États-Unis. L'action tombe de 33 % en Bourse. Des recours collectifs sont lancés.	4 juin 2002 Le titre s'effondre en raison des inquiétudes sur un nouveau financement de 1,49 milliard US qui diluerait le placement des investisseurs.	15 mars 2004 Nortel doit réviser ses résultats encore une fois, imposant un délai pour le dépôt de son rapport annuel.	29 juin 2004 Nortel cesse ses activités dans le secteur de la fabrication et vend des usines à Flextronics International, ce qui entraîne le transfert de 2500 employés.	11 janvier 2005 Les résultats de Nortel sont révisés et 12 dirigeants devront rembourser 8,6 millions de bonis.
				17 octobre 2005 Mike Zafirovski, numéro deux de Motorola, devient PDG de Nortel.

ULTIME SURSIS

MARTIN VALLIÈRES

Le Tout-Canada Inc. s’y attendait depuis des semaines. La mise sous protection de faillite de Nortel Networks aux États-Unis et au Canada, confirmée hier, a quand même provoqué des secousses dans plusieurs directions. L’un des plus gros équipementiers des télécommunications du monde, jadis un fleuron d’affaires du Canada, est désormais confiné aux soins très intensifs. Et le résultat de ce traitement-choc demeure très incertain: un regain après d’importantes amputations curatives ou la fin provoquée d’une agonie qui dure depuis huit ans. «Nortel doit retrouver des assises financières une fois pour toutes. Ces mesures sont essentielles pour que Nortel puisse miser sur ses forces et redevenir un chef de file en bonne santé financière», a indiqué son président et chef de la direction, Mike Zafirovski. Des propos presque humiliants pour ce dirigeant-vedette d’origine américaine qui fut recruté avec éclat par Nortel en 2005 pour, justement, se remettre en selle après cinq ans de déboires et de fraudes comptables. Pourtant, Nortel a confirmé hier avoir encore 2,4 milliards US en liquidités disponibles. Une somme énorme en apparence,

d’autant que sa prochaine grosse échéance financière –un milliard US en obligations à remplacer– était prévue que dans deux ans. **Transformation accélérée** Mais soudainement, selon Nortel, «la crise financière mondiale et la récession ont aggravé les défis financiers et ont directement entravé la capacité à mener à bien la transformation débutée

Cette «transformation» accélérée par M. Zafirovski a déjà fait sa marque: revente de divisions et d’usines jugées accessoires, réduction additionnelle de 18 % des effectifs, pertes additionnelles de sept milliards composées surtout de frais de restructuration et de dépréciation d’actifs. Mais c’était encore insuffisant pour le conseil d’administration de Nortel. Il a finalement décidé mardi soir de placer l’entreprise en protection de faillite, après des semaines de rumeurs parmi les analystes et dans la presse financière.

Dans l’immédiat, cette décision provoque un stress additionnel pour les 32 000 employés de Nortel; un effectif déjà amputé des deux tiers depuis 2000. **Activités canadiennes** Au Canada, c’est surtout dans les régions d’Ottawa et Toronto que Nortel a encore des bureaux et des laboratoires qui emploient quelques milliers de personnes.

Au Québec, Nortel n’a plus qu’un centre de distribution dans l’est de Montréal et des bureaux au centre-ville qui compte environ 500 employés, après la revente de son usine de Saint-Laurent en 2005. Par ailleurs, pour les actionnaires de Nortel, la protection de faillite signifie qu’ils risquent de perdre le peu qu’il leur reste, avec l’inévitable refonte de capital qui s’annonce. Encore hier, les actions de Nortel ont chuté de 68 % à 12 cents seulement à la Bourse de Toronto, assez pour déclencher la révision de l’inscription.

La Bourse de New York a maintenu l’embargo sur les actions de Nortel décrété avant l’ouverture du marché. Cette rechute boursière de Nortel réduit sa valeur totale à seulement 62 millions. Des miettes par rapport à son niveau d’il y a 10 ans, au sommet de la «bulle techno» en Bourse, alors que la valeur boursière de Nortel a dépassé celle des six grandes banques canadiennes réunies.

Quant aux créanciers de Nortel, la protection de faillite les contraint à retenir leur souffle et espérer pour le mieux. **25 000 créanciers** Selon les documents déposés en cour au Delaware et à Toronto, Nortel a au moins 25 000 créanciers, dont plus d’une centaine à qui elle doit plus de 100 millions US chacun. Parmi eux, on retrouve le gouvernement du Canada avec sa société Exportations et Développement Canada (EDC). Ce banquier fédéral des entreprises exportatrices a déjà 186 mil-

lions CAN en crédits consentis aux clients internationaux de Nortel. Et hier, peu après la mise sous protection de Nortel, EDC a annoncé un financement d’urgence de 30 millions, consenti sous ordre du ministre fédéral de l’Industrie. «Le gouvernement du Canada reconnaît l’importance de l’industrie des télécommunications pour notre économie et continuera de travailler avec Nortel pendant sa restructuration», par l’entreprise d’EDC», a indiqué le ministre Tony Clement. Par ailleurs, la liste des gros créanciers de Nortel comprend son principal sous-traitant industriel, Flextronics International, dont le siège social est à Singapour. Flextronics avait racheté plusieurs usines de Nortel en 2005, dont celle située à Saint-Laurent, à Montréal, qui employait alors 1000 personnes. Mais trois ans plus tard, après plusieurs suppressions d’emplois, cette usine montréalaise a été fermée pour de bon en septembre dernier. Cette fermeture mettait fin à plus d’un quart de siècle de fabrication d’équipements de télécommunications dans une usine ouverte au temps de Northern Telecom, devenue ensuite Nortel Networks.

Crise de confiance

MARTIN VALLIÈRES

Selon Nortel, ses activités se «poursuivent normalement» malgré sa mise à l’abri de ses créanciers. Mais de l’avis général, l’équipementier des télécommunications est immédiatement confronté à des actions décisives pour sa survie. Ou son agonie finale. Premier défi majeur: maintenir la confiance des clients et des fournisseurs, déjà fragilisée par des années de tumultes. Selon Amit Kaminer, analyste chez le consultant en télécoms SeaBoard Group, de Toronto, «Nortel a tout le talent qu’il faut mais son problème vient de la confiance. Comment convaincre le client actuel, et celui que vous tentez de séduire, que vous serez là encore longtemps? En équipements de télécoms, il faut un partenariat solide avec les clients.» Christian Hamel, président d’Excel Telecom, un important distributeur et installateur au Québec de systèmes de télécoms d’entreprises de Nortel, témoigne dans le même sens, mais est plus optimiste. «De nombreux clients nous appellent parce qu’ils sont évidemment inquiets du suivi avec Nortel. Mais pour ma part, je crois que l’entreprise doit passer par une telle procédure afin de pouvoir enfin achever sa restructuration», a-t-il indiqué. «C’est un peu triste à court terme. Mais c’est prometteur à moyen terme parce que Nortel a des produits très compétitifs dans certains créneaux de marché, comme les systèmes d’entre-

prises. Son problème principal, à mon avis, c’est la mauvaise performance de ses activités liées aux réseaux, dont elle pourrait d’ailleurs se départir.» **Projets** À ce propos, Nortel avait déjà des projets en marche avant la mise sous protection de faillite. Depuis septembre dernier, elle recherche des acheteurs pour sa division Metro Ethernet, en équipements de réseau internet. Une telle revente, si elle avait eu lieu plus tôt, aurait pu rapporter près d’un milliard à Nortel, selon des analystes. Aussi, ils attribuent à Nortel la possibilité de vendre sa division d’équipements de réseaux téléphoniques. Mais après une mise sous protection judiciaire, Nortel risque d’être défavorisée face à des acquéreurs et des concurrents encore plus opportunistes. «C’est le pire moment pour une vente d’actifs. Nortel pourrait être forcée de solder certaines divisions pour se renflouer», a commenté Mark Sue, analyste des télécoms chez Marchés des capitaux RBC, dans une note à ses clients-investisseurs. En fin de journée hier, le président de Nortel, Mike Zafirovski a indiqué à la presse d’affaires torontoise que la revente d’actifs ne serait plus prioritaire. Toutefois, il pourrait en être bien autrement dès les prochains mois du point de vue des créanciers principaux de Nortel et des juges américain et canadien qui supervisent désormais ses efforts ultimes de survie.

– Avec Michel Munger



Le PDG de Nortel, Mike Zafirovski, n’a pas été en mesure de redresser l’entreprise.



Les journalistes se sont présentés au siège social de Nortel, hier à Toronto, après que l’entreprise se fut mise sous la protection de la loi sur la faillite aux États-Unis et au Canada.

NORTEL POUSSÉE DANS SES RETRANCHEMENTS

8 février 2006

L'entreprise débourse 2,47 milliards US pour régler deux recours collectifs liés à ses problèmes de comptabilité.

7 février 2007

Nortel abolit 3900 postes et en envoie 1000 en Chine et en Inde.

15 octobre 2007

Nortel paie 35 millions US pour mettre fin à des accusations au civil de la SEC concernant son scandale comptable.

27 février 2008

Nortel supprime 2100 emplois alors que la demande ralentit pour ses produits.

17 septembre 2008

Les prévisions de revenus sont abaissées et une autre restructuration est annoncée. La vente de Metro Ethernet Networks sera aussi faite. Nortel se cherche un partenaire pour plancher sur la technologie sans fil 4G.

10 novembre 2008

Environ 1300 postes de plus sont abolis, les salaires sont gelés et le portefeuille immobilier est réévalué après la déclaration de pertes de 3,4 milliards US.

14 janvier 2009

Nortel se protège de ses créanciers.

LA DÉBANDADE EN CHIFFRES

Au sommet, en 2000

Aujourd'hui

Nombre d'employés	95 000	32 000
Valeur de l'action	1231\$	12 cents
Capitalisation boursière	366 milliards	62 millions

Sources : Bloomberg, Nortel, Reuters et *The Globe and Mail*

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

L'ancienne usine de Nortel, dans le parc industriel de Saint-Laurent, a été fermée pour de bon en septembre dernier.

Une mort annoncée



SOPHIE COUSINEAU

LE MONDE DES AFFAIRES

À quel moment a-t-on cessé de croire en Nortel? Difficile de mettre le doigt sur ce moment exact.

Est-ce quand on a réalisé que même Mike Zafirovski, un dirigeant de 54 ans avec une détermination hors du commun –il a déjà rencontré des analystes financiers quelques heures après avoir complété un triathlon Ironman– n'aurait pas la force herculéenne de sortir Nortel de son bourbier? Ou la vision pour lui donner une stratégie claire?

C'est la conclusion que tous ont tiré en septembre, lorsque le quatrième PDG de Nortel depuis 2000 s'est résigné à mettre en vente ce que d'aucuns considèrent comme le joyau de l'entreprise. La division Metro Ethernet Networks est pourtant promise à un bel avenir avec l'explosion en popularité des téléchargements vidéo par internet.

Est-ce quand Nortel a fini en 2005 par retraiter ses résultats financiers après de nombreux essais et reports? L'exercice mené sous l'autorité de l'amiral américain Bill Owens a révélé que l'ex-président Frank Dunn et ses

lieutenants ont tripoté la comptabilité du géant canadien des télécoms, vraisemblablement pour bonifier leurs primes au rendement. La Gendarmerie royale du Canada a d'ailleurs accusé Dunn et deux autres ex-dirigeants de fraude, en juin.

Est-ce à force de regarder l'action de Nortel poursuivre sa lon-

Il est difficile de dire avec précision quand nous avons collectivement jeté l'éponge sur cette ancienne darling. Pourtant, les Canadiens en général et les Montréalais en particulier ont longtemps vécu dans le déni, entichés qu'ils étaient de Nortel.

gue et apparemment inexorable descente aux enfers? Ou à force de voir Nortel jouer de la hache avec son effectif?

Il est difficile de dire avec précision quand nous avons collectivement jeté l'éponge sur cette ancienne darling. Pourtant, les Canadiens en général et les Montréalais en particulier ont longtemps vécu dans le déni, entichés qu'ils étaient de Nortel.

Nortel, c'était l'entreprise cool pour laquelle tous les ingénieurs

souhaitaient travailler à la sortie de l'université. Nortel, c'était l'un des employeurs les plus importants de la métropole –en nombre comme en qualité– avec son campus neuf de Saint-Laurent qui recrutait à pleines portes.

Nortel, c'est le fait d'armes de Jean Monty, qui a insufflé un nouveau souffle, au terme d'une restructuration pénible de 1993 à 1997, à la vieille Northern Electric & Manufacturing Company, fondée à Montréal il y a 113 ans. Nortel, c'était l'un des rares champions canadiens en haute technologie. Nortel, c'était le tiers de la capitalisation de l'indice phare de la Bourse de Toronto, au tournant de l'an 2000.

Mais Nortel a complètement dérapé, grisée par le succès que lui a procuré la révolution internet à la fin des années 90. Et le lien qui unissait les Canadiens à l'entreprise s'est cassé. Surtout que Nortel a clairement laissé savoir que son avenir passait maintenant par l'Asie, pour l'assemblage comme pour la R & D.

Si Nortel poursuit ses activités à l'abri de ses créanciers, avec le mince espoir de renaître, il n'est pas trop tôt pour autopsier

l'entreprise, qui a succombé à sa mauvaise gestion.

Avant même que Frank Dunn ne maquille les livres, son prédécesseur, John Roth, avait multiplié les acquisitions. En vrai cowboy, il a claqué une fortune, soit 30,5 milliards US en actions et en liquidités, pour acheter 18 entreprises dont la valeur s'était presque évanouie après le krach des technos.

On a fait grand cas de la rémunération de John Roth, qui a frisé les 135 millions de dollars en 2000. Mais la cupidité était répandue dans cette entreprise qui distribuait beaucoup trop libéralement les options d'achat d'actions. À un certain moment, ces options représentaient 15 %

concurrents comme le groupe chinois Huawei Technologies.

Or, Nortel était beaucoup trop dépendante de ses lucratifs contrats auprès des grandes compagnies de téléphone à qui elle vendait de coûteux réseaux de télécommunications traditionnels (par commutation de circuits). L'entreprise a vu venir la montée de la téléphonie IP mais a mésestimé l'impact qu'auraient ces contrats plus frugaux sur ses finances, avec les difficultés que l'on connaît.

Les clients de Nortel ont été pris de doute. Dans le contexte, il n'est pas étonnant que Nortel n'ait pas réussi à faire de grande percée dans le créneau des réseaux pour grandes entreprises, le fief de l'équipementier américain Cisco. D'ailleurs, en cherchant à vendre la division Metro Ethernet Networks, Nortel nuit encore plus à ses chances de devenir le fournisseur de choix des entreprises qui souhaitent mettre à niveau les capacités de leurs réseaux de télécommunications.

C'est une chronique infiniment triste pour les 30 000 derniers employés de Nortel au pays et ailleurs. Mais, alors que l'entreprise se réfugie derrière la protection des tribunaux, la plupart des Canadiens avaient déjà fait leur deuil de Nortel.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse :
sophie.cousineau@lapresse.ca

NORTEL POUSSÉE DANS SES DERNIERS RETRANCHEMENTS

« C’est dommage, c’est un vrai gâchis »

PHILIPPE MERCURE

« L’action montait, on était de bonne humeur, on travaillait beaucoup. Je pense que, dans le cas de plusieurs personnes, on travaillait trop pour regarder ce qui arrivait vraiment. » Dans une autre vie, Cinzia Cuneo était directrice des approvisionnements et de la planification chez Nortel. Entrée en 1995, elle a quitté l’entreprise en 2004. Dix ans où elle a vu l’ambiance de travail passer de l’euphorie à la morosité. Aujourd’hui, c’est avec un pincement au cœur qu’elle regarde la boîte qu’elle considérait comme un fleuron se placer sous la protection de la lois sur la faillite. « Qu’est-ce que vous voulez que je vous dise? C’est dommage, c’est un vrai gâchis », commente-t-elle. Un gâchis qu’elle a vu s’ins-

taller pendant la deuxième moitié de sa carrière chez Nortel. « Dégringolade, coupes sur coupes... Je pense qu’une bonne partie des erreurs, c’est qu’on coupait en bas, mais on ne coupait pas en haut. Les hauts salaires continuaient d’être payés. C’est comme un bateau où il reste plein d’officiers, mais plus de marins... » Mais ne comptez pas sur Cinzia Cuneo pour vider son sac et blâmer d’anciens collègues. « Je me rappelle qu’en 1997

ou 1998, on avait des clients qui n’avaient pas d’argent pour nous payer. Mais ils étaient en expansion, et c’était peut-être le bon choix de fournir à quelqu’un qui allait devenir gros et de grandir avec lui. C’est facile, a posteriori, de dire *oui, mais, et blablabla*. Mais à l’époque, c’était logique de faire ça. » Un de ces clients était WorldCom –cette entreprise entraînée dans un tourbillon de scandales qui a conduit à la plus importante faillite des États-Unis.

« WorldCom a eu des problèmes *après*, dit M^{me} Cuneo. Mais ça a été un bon client pendant plusieurs années. » Reste qu’elle a observé des choses qui ne lui ont pas plu au sein de la haute direction de l’époque. « Il y avait certainement un système de rémunération de la direction qui incitait les gens à faire des choix à court terme et, peut-être, dans leur propre intérêt plutôt que dans celui de l’entreprise. » Diane Chênevert se souvient aussi du temps où Nortel était synonyme de fierté. C’est dans les années 90; elle était directrice des communications corporatives de l’entreprise. « C’était cette vision d’avenir, cette créativité, ce désir de bien faire son travail et de le faire avec plaisir. L’ambiance de travail était extraordinaire. L’ingénierie, le savoir-faire, tout le côté « savant »

des Canadiens se retrouvait dans cette entreprise. » « C’était vraiment des années fabuleuses, dit aussi Pierre Boisseau, qui s’occupait de son côté des communications de Recherche Bell-Northern pendant la même période. On sentait qu’on était en pleine révolution technologique et que Montréal en était un pôle majeur. » Des signes avant-coureurs de la chute qui s’en venait? Celui qui a quitté son poste en 1999 pour aller chez Pratt&Whitney Canada et qui a longtemps eu le « Nortel tatoué sur le cœur » dit n’en avoir vu aucun. Aujourd’hui, Diane Chênevert dit suivre les déboires de Nortel de loin. « J’aime autant garder le souvenir de mes belles années », dit-elle. Son souhait: « J’espère que la créativité qu’il y avait dans l’entreprise va faire en sorte que les gens vont se retrousser les manches et aller de l’avant. »

Des employés discrets

CHARLES THÉRIAULT
LE DROIT

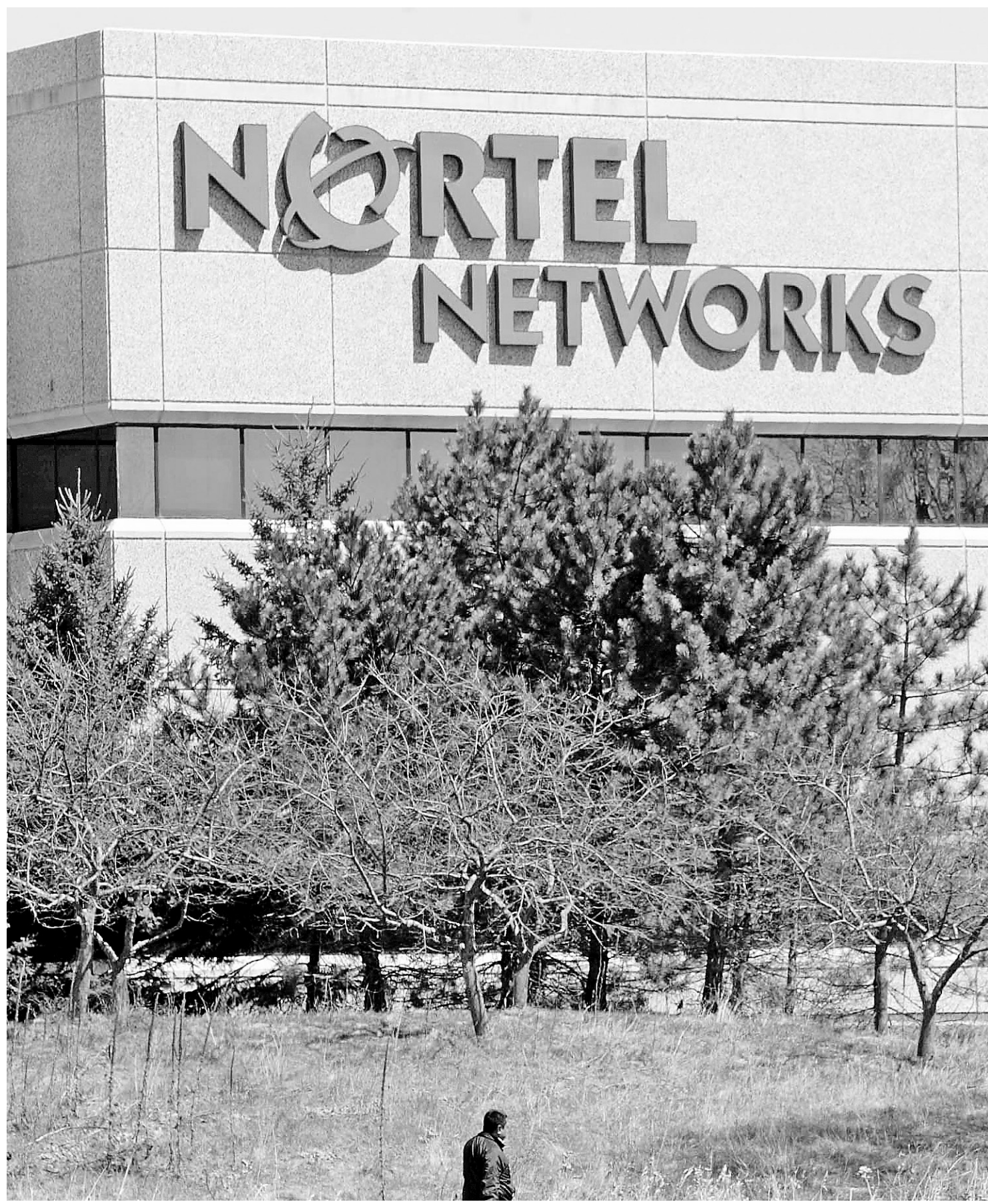
Les employés de Nortel Networks, à Ottawa, se sont faits discrets à la suite des derniers déboires financiers de leur employeur. Les rares travailleurs qui circulaient dans le stationnement du centre de recherches de Nortel dans l’ouest d’Ottawa, hier midi, refusaient de livrer leurs états d’âme, l’entreprise leur ayant demandé de ne pas commenter. Une ex-employée, venue chercher son conjoint au travail, a accepté de livrer son opinion. « J’ai longtemps travaillé chez Nortel et j’étais là lorsque l’entreprise était en pleine expansion, au courant des années 90. Dans ce temps-là, elle dépensait beaucoup en heures supplémentaires et elle payait toutes sortes de choses aux employés. J’ai perdu mon emploi en 2003, mais j’ai obtenu des contrats avec Nortel par la suite. C’est difficile pour les employés car chaque fois qu’une crise comme celle-là survient, ils ne savent pas ce qui va leur arriver », a déclaré Mary Rae. Un employé qui a préféré conserver l’anonymat s’est montré plus optimiste. « Nortel a traversé bien des crises depuis 15 ans et elle va traverser celle-là aussi », s’est-il contenté de répondre avant de filer à une réunion urgente.

Kanata inquiet

La conseillère municipale du quartier de Kanata-Nord, Marianne Wilkinson, était maire de l’ancienne ville de Kanata, au début de l’expansion des entreprises de haute technologie dans son secteur. Elle s’inquiète de la situation. « Tout le monde est déçu que Nortel n’ait pas été capable de revenir dans son secteur d’expertise pour lui permettre de faire des profits. J’espère que si l’entreprise fait faillite au Canada, d’autres entreprises vont reprendre l’affaire, car Nortel a des employés exceptionnels qui ont fait du bon travail et beaucoup de contrats fournissant des services essentiels pour bien des gens », a-t-elle commenté. « Ceux ayant des actions de Nortel savent depuis longtemps que cette entreprise est, pour eux, partie. Mais je suis davantage préoccupée pour les gens qui occupent un travail et qui perdront leur emploi à moins d’une vente de Nortel. » « J’espère que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral proposeront un plan d’aide comme ils l’ont fait dans d’autres secteurs. La Ville est prête à aider si elle a l’appui des autres gouvernements, mais elle n’a pas les moyens de le faire seule », a ajouté M^{me} Wilkinson.

Ottawa épargné?

Selon Michael Koplyay, professeur en sciences administratives à l’Université du Québec en Outaouais (UQO), le centre de recherches de Nortel à Ottawa pourrait être épargné lors d’éventuels licenciements. Les régimes de retraite des anciens employés sont cependant menacés. « La recherche est le cœur de cette entreprise, alors Ottawa est un peu protégé, mais ce n’est pas une garantie. Les difficultés de Nortel ne sont pas une surprise pour moi, car j’avais prédit que l’entreprise en arriverait à ça, il y a cinq ans. La haute gestion de Nortel a été pitoyable », a déclaré M. Koplyay.



Des employés de Nortel à Ottawa affirment que Nortel a traversé bien des crises depuis 15 ans et ils croient qu’elle va traverser celle là aussi.

Motorola supprime 4000 emplois de plus

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — L’équipementier télécoms américain Motorola, qui s’attend à une nouvelle perte au quatrième trimestre, a annoncé hier la suppression de 4000 emplois de plus, qui viendront s’ajouter aux 3000 postes dont il avait annoncé la disparition à la fin d’octobre. Les trois quarts des nouvelles suppressions d’emplois concerneront la filiale « téléphones portables », qui connaît de très graves difficultés. La direction générale et les autres activités du groupe assumeront le solde. Ces mesures portent à 17 000

le nombre total de licenciements annoncés chez le groupe de Schaumburg, en Illinois, depuis janvier 2007. En décembre, Motorola avait aussi annoncé la baisse de la rémunération de ses dirigeants et le gel des salaires de ses salariés, ainsi que la suspension de la contribution de l’entreprise au programme de retraite de ses salariés. L’ensemble de ces mesures devrait permettre au groupe d’économiser environ 1,5 milliard US sur l’ensemble de l’année 2009, soit un quasi-doublement par rapport à son objectif précédent de 800 millions US.

L’essentiel de l’effort –1,2 milliard US– incombera à la filiale « téléphones portables », qui voit ses parts de marché s’effondrer faute de produits suffisamment concurrentiels. Le groupe espérait donner son indépendance à cette activité, qui plombe ses résultats, mais avait dû renoncer à la fin d’octobre en raison de ses pertes récurrentes. Les nouvelles suppressions d’emplois vont être mises en œuvre « immédiatement », a précisé le groupe dans un communiqué. Motorola a aussi indiqué qu’il n’avait commercialisé que 19 millions de téléphones portables

au quatrième trimestre de 2008, sous l’effet de l’affaiblissement de la demande et d’un phénomène de déstockage chez les distributeurs. Ses autres activités, comme les talkies-walkies et les decodeurs de télévision, ont en revanche continué à bien se porter. Motorola estime ses ventes du dernier trimestre entre 7,0 et 7,2 milliards US. En normes comptables GAAP, le groupe prévoit une perte nette à périmètre constant allant de 7 cents US à 8 cents US par action, en incluant le coût (6 cents US) des précédentes restructurations. Mais d’autres charges encore non finalisées pourraient

porter les pertes à un niveau plus élevé, avertit-il. Dans les échanges électroniques suivant la fermeture de séance officielle à Wall Street, l’action de Motorola s’effritait de 0,24 %, 4,10 \$US. Par ailleurs, un autre groupe technologique américain, le fabricant de disques durs Seagate Technology, a annoncé la suppression de 2950 emplois dans le monde, soit l’équivalent de 6 % de ses effectifs totaux. Ces mesures, justifiées par la nécessité d’adapter la structure du groupe aux nouvelles conditions de marché, vont le conduire à provisionner 90 millions US.

Profits et incertitude dans les médias canadiens

MAXIME BERGERON

Il y a encore de l'argent à faire dans le secteur des médias au Canada, crise économique ou pas: Astral, Cogeco et Corus ont fait état de profits en hausse hier, un portrait néanmoins assombri par les difficultés de Canwest Global.

La montréalaise Astral Media a vu son bénéfice net grimper de 13 %, à 42,4 millions de dollars, au premier trimestre de l'année financière 2009. Cette période couvre les mois de septembre à novembre, marqués par l'effondrement des places boursières mondiales –et de la confiance des consommateurs.

«Je suis évidemment ravi par nos résultats, qui démontrent les efforts faits dès la fin de l'été 2008 dans toutes nos divisions pour rationaliser les dépenses d'exploitation et développer des stratégies innovatrices de croissance des revenus», a dit Ian Greenberg, président d'Astral, pendant une téléconférence.

La société, qui possède 82 stations de radio, plusieurs canaux de télévision et des panneaux d'affichage extérieur au Canada,

a vu son chiffre d'affaires grimper de 24 %, à 245 millions. Un résultat qui tient compte de l'acquisition récente de Standard Radio.

Les dépenses publicitaires des constructeurs automobiles ont décliné dans les téléphones, a admis M. Greenberg, mais d'autres annonceurs, comme les centres de rénovation et les

«Ceux qui avaient déjà des problèmes avant cette crise paient aujourd'hui un prix cumulatif, si l'on peut dire, mais d'autres médias ne s'en tirent pas trop mal.»

détaillants au rabais, ont maintenu leurs investissements.

Le câblodistributeur Cogeco, qui exploite le réseau Rythme FM, a pour sa part fait état de revenus en hausse de 18,5 % au premier trimestre, à 308 millions. Les profits ont atteint 11,1 millions, mieux que la perte de 10 millions d'il y a un an.

L'entreprise ne divulgue pas la contribution de Rythme FM à son

chiffre d'affaires, qui est assez minime. «Mais je peux vous dire que les ventes publicitaires se sont accrues», a affirmé la porte-parole, Marie Carrier, pendant un entretien.

Corus Entertainment, qui possède notamment Info690, CKAC, 98,5, et Movie Central, a de son côté vu ses revenus progresser légèrement, à 217 millions (+1 %).

Les profits ont suivi la même courbe, pour atteindre 40,6 millions (+3 %).

En dépit de ces hausses, les choses risquent de se gâter assez vite. «L'entreprise s'attend à ce que la ralentissement de la croissance du PIB (produit intérieur brut) canadien ait un impact négatif sur les dépenses publicitaires», a averti Corus dans un communiqué.

Le groupe torontois a ramené ses prévisions de profits dans une fourchette de 255 à 265 millions de dollars pour l'année financière, plutôt que les 270 à 280 prévus au départ.

Canwest en péril

Tout comme Corus, Canwest Global, de Winnipeg, s'attend à une baisse de ses recettes publicitaires au cours des prochains mois. Le propriétaire du réseau Global et du *National Post* a enregistré une perte nette de 33 millions au premier trimestre, comparativement à un bénéfice de 41 millions l'an dernier.

Pire, le groupe a averti hier qu'il aurait peut-être de la difficulté «à respecter certains engagements financiers liés à ses facilités de crédit» cette année.

L'impact a été immédiat sur les marchés. Le titre de Canwest Global a perdu 35 % à la Bourse de Toronto, pour clôturer à un maigre 52 cents.

Canwest continue à étudier divers moyens pour réduire ses coûts de fonctionnement et rembourser son imposante dette de

3,7 milliards. Déjà en novembre, la société a annoncé une réduction de 5 % de ses effectifs, l'équivalent de 560 emplois.

L'année 2009 s'annonce «très difficile» pour les médias canadiens, qui dépendent en bonne partie de la pub pour faire des profits, souligne Ruth Klostermann, vice-présidente aux ressources stratégiques à l'agence ZenithOptimedia. Elle entretient toutefois un optimisme modéré –dans les circonstances– par rapport aux prochains mois.

«Ceux qui avaient déjà des problèmes avant cette crise paient aujourd'hui un prix cumulatif, si l'on peut dire, mais d'autres médias ne s'en tirent pas trop mal», a fait valoir M^{me} Klostermann, jointe à Toronto.

ZenithOptimedia prévoit une hausse globale de 2,2 % des dépenses publicitaires cette année au pays, à 10,26 milliards, une quasi-stagnation en tenant compte de l'inflation. Selon les dernières prévisions de l'agence, faites à la mi-novembre, les revenus devraient décliner de 3,1 % dans les journaux, de 0,3 % dans les télévisions, et grimper de 0,9 % dans les radios et de 20 % pour l'internet.

COGECO

Revenus:	308 millions (+18,5%)
Profits:	11,1 millions
	(perte de 10 millions en 2008)
Bénéfice par action:	0,66 \$
Quelques propriétés:	
Cogeco câble, Rythme FM, Cabovisão (Portugal)	

ASTRAL MEDIA

Revenus:	245 millions (+24%)
Profits:	42,4 millions (+13%)
Bénéfice par action:	0,76 \$
Quelques propriétés:	
MusiquePlus, Télétoon, Rock Détente	

CORUS ENTERTAINMENT

Revenus:	217 millions (+1%)
Profits:	40,6 millions (+3%)
Bénéfice par action:	0,46 \$
Quelques propriétés:	
HBO Canada, CKOI, Movie Central	

CANWEST GLOBAL

Revenus:	886 millions (+2%)
Perte:	33 millions
	(profits de 41 millions en 2008)
Perte par action:	0,18 \$
Quelques propriétés:	
Global Television Network, <i>The National Post</i> , <i>The Gazette</i>	

APPLE

Steve Jobs en congé de maladie jusqu'en juin

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le directeur général du groupe informatique américain Apple Steve Jobs a annoncé hier qu'il prenait un congé de maladie jusqu'à la fin juin, les problèmes de santé dont il avait reconnu récemment l'existence s'étaient révélés «plus complexes» qu'il ne le pensait.

M. Jobs, 53 ans, avait annoncé la semaine dernière qu'il souffrait d'un simple «déséquilibre hormonal», ce qui avait fait bondir l'action de la société. Il a précisé hier qu'il avait eu de nouvelles informations depuis.

Les rumeurs sur la santé de M. Jobs se sont multipliées depuis qu'il est apparu très amaigri en juin, certains craignant une résurgence du cancer du pancréas pour lequel il a été opéré en 2004.

M. Jobs a précisé hier qu'il céda la gestion «au jour le jour» de la société à Tim Cook, directeur opérationnel du groupe, en son absence.

Mais il a indiqué qu'en restant directeur général, il comptait rester impliqué «dans les grandes décisions stratégiques».

La cotation de l'action Apple a été brièvement suspendue hier

soir dans les échanges électroniques suivant la clôture de la Bourse de New York. Quand elle a repris, le titre a plongé de 9,97 %, à 78,80 \$, après avoir déjà cédé 2,49 % en journée.

Perturbation

«Malheureusement, la curiosité suscitée par ma santé personnelle continue à représenter une perturbation, non seulement pour

Steve Jobs a indiqué qu'en restant directeur général, il comptait rester impliqué «dans les grandes décisions stratégiques».

moi et ma famille, mais aussi pour tout le monde à Apple», a fait valoir M. Jobs hier dans un courriel adressé aux salariés du groupe.

«En outre, durant la semaine écoulée, j'ai appris que mes problèmes de santé étaient plus complexes que je ne l'avais cru d'abord, a-t-il ajouté.

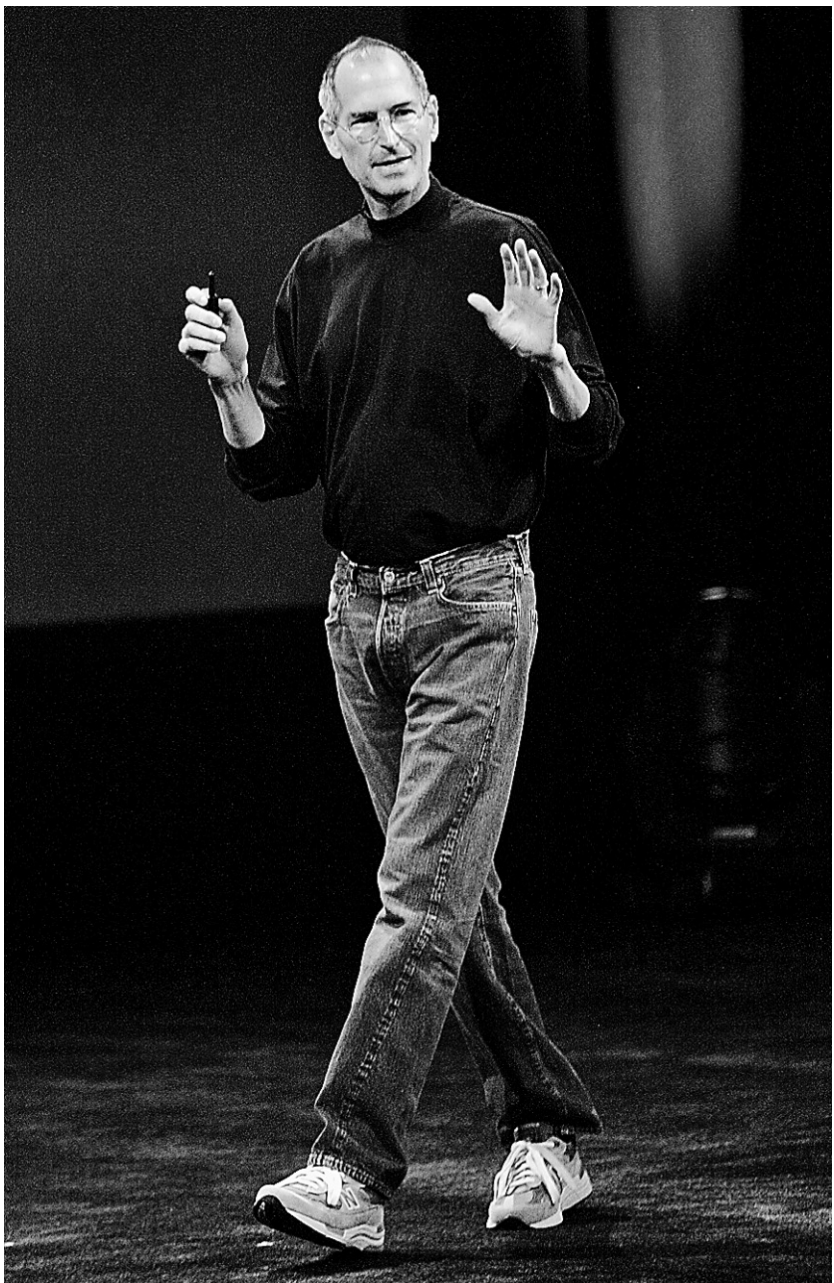
«Pour me retirer du devant de la scène et me concentrer sur

ma santé, et permettre à tout le monde à Apple de se concentrer sur la fabrication de produits extraordinaires, j'ai décidé de prendre un congé de maladie jusqu'à la fin juin», a-t-il précisé, en se disant «impatience de vous revoir tous cet été».

La semaine dernière, M. Jobs, à la tête du groupe depuis 11 ans, avait assuré que le traitement «relativement simple» prescrit par ses médecins pour remédier à un «déséquilibre hormonal» lui permettrait de rester à son poste et de reprendre son poids normal vers le printemps.

Dès le mois dernier cependant, l'annonce que M. Jobs ne participerait pas au salon MacWorld de début janvier avait fait se multiplier des rumeurs, récurrentes depuis qu'il était apparu très amaigri en présentant la dernière génération de l'iPhone en juin.

En septembre, il était toujours aussi mince pour présenter les nouveaux iPod, deux semaines après la publication par erreur d'une nécrologie par une agence de presse, mais il avait plaisanté en citant Mark Twain: «Les rumeurs sur ma mort sont très exagérées.»



Steve Jobs en septembre dernier à San Francisco.

PHOTO REUTERS

Le visionnaire qui incarne Apple

AGENCE FRANCE-PRESSE

SAN FRANCISCO — Steve Jobs, le fondateur du groupe Apple qui a fini par s'identifier au fabricant d'ordinateurs californien, est, à 53 ans, un visionnaire qui a révolutionné l'informatique, l'école de la musique et même ce qu'on attend d'un téléphone.

Ses détracteurs le dépeignent comme un dirigeant préférant l'obéissance au partenariat, mais les investisseurs s'inquiètent surtout de savoir s'il a commencé à

préparer sa succession. Depuis quelques mois, il se met moins sur le devant de la scène, jusqu'à annoncer hier qu'il se met en congé de son groupe jusqu'à la fin juin. Une décision certes liée à sa santé, mais qui montre aussi que le groupe ne se résume plus à sa seule personne.

Né à San Francisco le 24 février 1955, d'une mère célibataire, Steve Jobs a été adopté quand il avait à peine une semaine, selon sa biographie officielle.

Il a été accueilli par un couple

de Mountain View, au sud de San Francisco, et a grandi en jouant au milieu des abricotiers de ce qui est devenu la Silicon Valley (la vallée du silicium), la pépinière informatique californienne.

Pendant ses études secondaires, il suit des conférences au siège du groupe Hewlett-Packard, à Palo Alto, et pour un travail d'été travaille avec Steve Wozniak, qui fondera avec lui Apple quelques années plus tard.

Il entre à l'université mais la quitte après un semestre, tout en

continuant de suivre des cours. À 20 ans, il fait un voyage initiatique en Inde d'où il revient la tête rasée et vêtu d'habits traditionnels.

À son retour d'Inde, Steve Jobs entre comme technicien chez le fabricant de jeux vidéo Atari et fréquente un club informatique avec Steve Wozniak.

Jobs a 21 ans et Wozniak, ingénieur chez Hewlett-Packard, 26 quand ils créent ensemble Apple Computer dans le garage de la famille du premier en 1976.

Le reste appartient à la légende: la conquête du monde par les ordinateurs personnels Macintosh, puis du baladeur numérique iPod, le plus vendu au monde, et de l'iPhone, qui marie les fonctions d'un téléphone, d'un baladeur, d'un assistant personnel et d'une console de jeux.

M. Jobs avait quitté Apple en 1985 au terme d'une lutte de pouvoir interne. Mais après avoir pris la tête des studios Pixar, il est revenu à la barre de la société à la pomme en 1997 pour redynamiser le groupe.

C'est après son retour qu'Apple a lancé, avec un succès fulgurant, ses iPod et iPhones, devenus de formidables accessoires de mode.

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

/// ■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI	
Intel	BPA 4T: 22¢US
JP Morgan Chase	BPA 4T: 1¢US
Shaw Communications	BPA 1T: 28¢

DEMAIN	
Indice des prix à la consommation (États-Unis)	déc.: -0,9% nov.: -1,7%
Citigroup	BPA 4T: -1,03\$US

LUNDI 19 JANVIER	
Marchés financiers fermés (fête de Martin Luther King, É.-U.)	
HB Fuller	BPA 4T: 24¢US

MARDI 20 JANVIER	
Taux directeur (Can.)	1,00% 9 déc.: 1,50%
Bank of America	BPA 4T: 20¢US
Continental Airlines	BPA 4T: 98¢US
IBM	BPA 4T: 3,03\$US
Source: Bloomberg	

MERCREDI 21 JANVIER	
Abbott Laboratories	BPA 4T: 1,06\$US
Apple	BPA 1T: 1,43\$US
eBay	BPA 4T: 40¢US
Noble	BPA 4T: 1,49\$US

JEUDI 22 JANVIER	
Mises en chantier (É.-U.) déc.: 610K nov.: 625K	
Canadien National	BPA 4T: 99¢
Google	«BPA 4T: 4,97\$US
Microsoft	BPA 2T: 50¢US
Potash	BPA 4T: 2,36\$

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

	5			9		2	
		6	3			9	
1						6	
8	3					1	
			4	1			
6			7				3 2
5		4					
	1		6			9	8

Niveau de difficulté : MOYEN

1248

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	4	3	2	9	7	6	5	8
9	8	6	5	1	4	2	3	7
5	7	2	6	3	8	4	9	1
8	6	4	9	5	2	7	1	3
7	1	9	8	4	3	5	2	6
3	2	5	7	6	1	8	4	9
6	3	1	4	7	5	9	8	2
2	5	7	3	8	9	1	6	4
4	9	8	1	2	6	3	7	5

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

1247

ÉTUDE DU CONFERENCE BOARD

Le Canada n'échappera pas à la récession

HUGO FONTAINE

Prévoyant il y a trois mois que le Canada éviterait la récession, le Conference Board change son fusil d'épaule. Entraîné par la culbute de l'économie américaine, le Canada devrait bel et bien voir son PIB reculer de 0,5 % en 2009, lit-on dans la *Note de conjoncture canadienne* publiée hier.

Dans la précédente édition de ce rapport, en octobre, l'institut de recherche anticipait une croissance économique de 1,5 % pour l'année.

«Le choc sur le commerce extérieur et les exportations était déjà là, mais c'est plus fort qu'on pensait en raison d'un consommateur américain beaucoup plus faible», a expliqué à *La Presse Affaires* le directeur des prévisions nationales et provinciales du Conference Board, Pedro Antunes.

Mais selon M. Antunes, c'est véritablement la demande intérieure qui va faire la différence.

Il y a trois mois, le Conference Board envisageait une petite remontée des prix des matières premières. Ce n'est plus à l'ordre du jour, du moins pas à court terme. Et l'économie canadienne, fortement tributaire des prix des ressources et de l'énergie, en souffre.

Cela se traduit par moins de revenus au pays et, par conséquent, une plus faible demande intérieure, notamment en ce qui concerne les investissements.

M. Antunes évoque aussi un «choc de confiance» qui a frappé le pays. «Les effets psychologiques se traduisent beaucoup plus dans l'économie réelle qu'on ne le pensait auparavant», précise-t-il.

Selon le Conference Board, il faut donc s'attendre, après la

contraction du quatrième trimestre de 2008, à une autre contraction de l'économie pour la première moitié de 2009.

Les mesures fiscales attendues dans le budget fédéral à la fin du mois, jumelées à une très faible inflation, vont tout de même permettre aux dépenses de consommation d'augmenter de 1,7 %. Mais c'est trop peu pour empêcher la récession.

La hausse des dépenses gouvernementales, en même temps qu'une baisse des revenus, entraînera le gouvernement fédéral et les provinces (prises en tant que tout) à des déficits «difficiles à corriger, même dans une période de cinq ans», lit-on dans le rapport.

Le Québec ne sera pas la province la plus affectée. L'important déclin de la valeur des redevances pour les ressources énergétiques

ne touchera pas la province, et son secteur manufacturier reste plus diversifié que son voisin ontarien, très concentré dans l'automobile.

Le Board prévoit la fin de la récession dans la deuxième moitié de 2009, alors que les marchés d'exportation les plus importants des États-Unis devraient entamer une relance. L'année 2010 devrait marquer le retour à la croissance (3,6 %).

Par ailleurs, dans une étude publiée hier par BMO Marchés des Capitaux, l'économiste Robert Kavcic prévoit un recul de 1,3 % du PIB canadien en 2009. Selon BMO, l'Ontario, le Québec, l'Alberta, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse connaîtront une décroissance.

La Banque du Canada publiera ses prévisions trimestrielles et annuelles la semaine prochaine.

PRÉVISIONS DU CONFERENCE BOARD POUR 2009

0,5 % : Baisse du PIB

8 % : Taux de chômage à la fin de l'année

13 milliards : Baisse du revenu du gouvernement fédéral

17,8 milliards : Déficit global des provinces (au lieu d'un surplus de 3 milliards en 2008)

91 000 : Pertes d'emplois dans le secteur manufacturier

Les épargnants profitent du CELI au maximum

CELI

suite de la page 1

«Nous voulions offrir les CELI le plus tôt possible. Nous avons investi beaucoup de temps, d'énergie et d'argent, car nous savions que le CELI deviendrait un morceau important dans l'univers de l'épargne au Canada», ajoute M. Aceto. Les résultats ont dépassé ses attentes. À la mi-janvier, 150 000 CELI ont été déposés, contre 200 000 en décembre 2008, contenant près de 1 milliard de dollars.

En moyenne, les clients ont

versé 3900 \$, et 70 % d'entre eux ont déjà mis 5000 \$.

La plupart des institutions financières constatent que les épargnants qui attendaient au portillon pour ouvrir un CELI ont transféré le montant maximal.

Chez Desjardins, plus de 100 000 épargnants étaient inscrits avant le lancement officiel du 1^{er} janvier. «L'immense majorité des souscriptions au CELI l'ont été pour des montants de 5000 \$», indique Jean-Rémy Deschênes, responsable affaires, à la vice-présidence Gestion des avoirs.

Aussi, beaucoup de clients de la Banque Nationale se sont dépêchés de remplir leur CELI d'un coup sec.

«Lors de la prévente, nous avons pu constater que les dépôts étaient de plus ou moins 4700 \$», rapporte la porte-parole, Marie-Claude Lavigne.

Par ailleurs, plusieurs épargnants ont opté pour la méthode douce, en établissant des prélèvements automatiques tous les mois, souligne-t-on du côté de la Banque Scotia.

En ce début d'année plutôt terne sur les marchés financiers, le lancement des CELI a permis de hausser la clientèle dans les succursales bancaires.

À la Banque de Montréal, on se croirait en pleine saison des contributions REER. «L'achalandage en succursale peut correspondre à nos semaines REER de février», a dit la porte-parole de la BMO, Lucie Gosselin.

Les firmes de courtage ont aussi leur part du gâteau. Le CELI représente 85 % des nouveaux comptes ouverts chez BMO Ligne d'action, relève M^{me} Gosselin.



PHOTO PATRICK SANFAÇON. ARCHIVES LA PRESSE

À la Banque de Montréal, on se croirait en pleine saison des contributions REER tellement la clientèle afflue pour se renseigner sur les comptes CELI.

AVIS

801

AVIS LÉGAUX

AVIS de clôture d'inventaire
Avis est par la présente donné que **JOSEPH-ROCH BEAUDOIN**, domicilié au 4300 rue Angora, Terrebonne est décédé le 23 octobre 2008. La clôture de l'inventaire de la succession a été signée le 13 janvier 2009 et est publiée au Registre des droits mobiliers. Ledit inventaire peut aussi être consulté au bureau de Louise Roy, notaire, 744 St-Louis, Terrebonne, Québec, J6W 1J6. (450)492-0561.

CANADA
COUR DU QUÉBEC

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-146723-088

Mohsen AKHAWAN, domicilié et résidant au 24th Street, Apartment 1108, West Vancouver, British Columbia, V7V 4G8;

Partie demanderesse

C.
Farid ZAKIKHANI, domicilié et résidant au 70, chemin Alary, St-Sauveur (Québec) J0R 1R4

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Farid ZAKIKHANI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal au local 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal La Presse.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le **26 février 2009, à 9:00 heures**, en salle 2.06, du Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de Farid ZAKIKHANI.

À Montréal, le 18 novembre 2008
Martine Bouchard, Greffier adjoint

AVIS
La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

801

AVIS LÉGAUX

CANADA
COUR DU QUÉBEC
(Civil Division)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 500-22-154465-093

Sokrate GIANNAS et al
Requérants

-VS-

Akram ABDALLAH et al
Intimées

ASSIGNATION

ORDRE est donné aux **Akram ABDALLAH**, **Bouchra GABRIEL (GABRIEL)** et **FAVREAU, BEAUCHESNE & DORE** de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, au local 1.120 dans les TRENTÉ (30) jours de la publication du présent avis dans le journal **LA PRESSE**.
La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 30 mars, 2009 à 9:00 heures de l'avant midi en salle 2.06 au Palais de justice de Montréal.
Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à leur intention.

MONTRÉAL, le 13 janvier, 2009.
Julie Gagné
Greffier adjoint

850

AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie **9149-7321 QUÉBEC INC.** demandera au Registrare des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal (Québec), ce 13 Janvier 2009
LEROUX CÔTÉ BURROGANO, notaires

PRENEZ AVIS que la compagnie **GESTION SLAP INC.,** demandera au Registrare des entreprises du Québec la permission de se dissoudre en date du 15 janvier 2009.

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

ADS INC.
DATE D'ASSEMBLÉE

ADS inc. annonce qu'une assemblée extraordinaire des actionnaires de ADS inc. se tiendra le vendredi 20 février 2009 à 10h00 à Québec. La date de clôture des registres aux fins de la détermination des actionnaires ayant le droit de recevoir l'avis de convocation et de voter à cette assemblée a été fixée à la fermeture des bureaux le 22 janvier 2009.

FONDATION ARMAND-FRAPPIER

Bourse d'excellence de doctorat **La Presse**

La Presse appuie la recherche en santé en remettant une bourse d'une valeur de 17 000 \$ à **Nicolas Svitek** pour ses travaux sur le rôle de la protéine V du virus du Carré dans l'immunosuppression.

De gauche à droite : **Mme Guylaine Legault**, vice-présidente, Carrefour Desjardins et membre du conseil d'administration de la Fondation, **Mme Caroline Jamet**, vice-présidente, communications, La Presse, le boursier **M. Nicolas Svitek**, **M. Clément Joly**, FCA, associé-conseil Raymond Chabot Grant Thornton et président de la Fondation Armand-Frappier.

www.fondation-afrappier.qc.ca

FUSIONS ET ACQUISITIONS EN 2008

Mieux que prévu pour les avocats

RENÉ LEWANDOWSKI
COLLABORATION SPÉCIALE

L'activité en fusions et acquisitions a lourdement chuté en 2008. Mais certains cabinets d'avocats canadiens ont réussi à tirer leur épingle du jeu, en comparaison avec leurs concurrents étrangers.

Trois cabinets du Canada se retrouvent même dans le peloton de tête, se hissant dans la liste des 25 premiers cabinets mondiaux que vient tout juste de publier Thomson Reuters.

Il s'agit de Blakes, McCarthy Tétrault et Davies Ward Phillips & Vineberg.

Ayant participé à 125 transactions annoncées d'une valeur de 211 milliards US, Blakes prend le 14^e rang mondial, n'étant devancé que par des cabinets américains et britanniques.

McCarthy Tétrault suit au 19^e rang avec 109 transactions d'une valeur totale de 147,5 milliards US.

Quant à Davies, avec 42 transactions d'une valeur de 120 milliards US, il se hisse en 25^e position.

C'est le cabinet Linklaters, du Royaume-Uni, qui est couronné champion du monde, coiffant au fil d'arrivée le new-yorkais Sullivan & Cromwell. En 2008, la firme britannique a participé à 297 transactions internationales pour une valeur totale de 468,5 milliards US.

La performance des cabinets canadiens est néanmoins étonnante.

**Ayant participé à 125 transactions
annoncées d'une valeur de 211 milliards
US, Blakes prend le 14^e rang mondial,
n'étant devancé que par des cabinets
américains et britanniques.**

« Ce fut une meilleure année que prévu », dit le grand patron pour le Québec de Davies, Pierre-André Themens. Vrai, dit-il, ce ne fut pas aussi spectaculaire qu'en 2007 – une année record –, mais tout de même très satisfaisant compte tenu des circonstances.

Ainsi, alors que la valeur des transactions internationales a lourdement chuté, de 29,6 % par rapport l'an dernier, certaines firmes juridiques ont réussi à faire mieux qu'en 2007!

Chez Blakes, la valeur des transactions internationales dans lesquelles les avocats ont participé a ainsi augmenté de plus de 6 milliards US par rapport à l'an dernier. Chez Davies, on a fait encore mieux, avec une hausse de plus de 26 milliards US de la valeur des transactions, un bond de 27,8 %!

Pierre-André Themens est moins optimiste pour 2009. En fait, il est convaincu que l'année à venir sera moins bonne. De combien? Ça, il n'en a pas la moindre idée. « Nous avons deux types de clients, dit-il: ceux qui ont des liquidités et ceux qui n'en ont pas. Dans les deux cas, ils sont en mode « attente ». Les premiers guettent les occasions d'affaires, les seconds attendent que leurs banquiers viennent cogner à leur porte! »

Au Canada, c'est Osler

Pour les transactions annoncées impliquant des entreprises canadiennes, c'est le cabinet Osler Hoskin & Harcourt qui remporte la palme en 2008, devançant de peu Stikeman Elliott.

L'an dernier, les avocats de Osler ont participé à 79 transactions canadiennes pour une valeur de 29,5 milliards US. Stikeman a réalisé plus de transactions

(86), mais leur valeur globale fut légèrement moindre, à 28,1 milliard US.

Cela dit, à peu près tous les cabinets ont subi l'impact de la crise financière et économique, alors que la plupart ont vu la valeur globale de leurs transactions chuter de manière importante.

Par exemple, en 2007, avec des transactions d'une valeur de 54,2 milliards US, Osler a dû l'an dernier se contenter du 13^e rang. Il est premier cette année avec 25 milliards US de moins!

« On est revenu à des niveaux comparables à 2004-2005, à ce que l'on voyait juste avant le boom », souligne Robert Yalden, associé chez Osler à Montréal et coprésident du groupe des fusions et acquisitions. Selon lui, il y a eu en 2008 beaucoup de transactions canadiennes, mais elles furent plus petites qu'en 2007, ce qui explique la baisse.

Certaines sont tout de même dignes de mention. Osler a notamment agi pour Fording Canadian Coal dans le cadre de sa vente à Teck Cominco, la plus grande transaction canadienne de 2008 à 14,1 milliards de dollars, ainsi que pour Shell Canada dans le cadre de son achat de Duvernay Oil Corp pour 5,9 milliards de dollars.

Du bureau de Montréal, M^e Yalden a aussi piloté quelques transactions. Il a entre autres représenté la famille Dobbin qui était l'actionnaire de contrôle de Corporation Hélicoptère CHC, dans le cadre de sa vente à First Reserve Corporation pour 3,7 milliards de dollars, de même que TELUS lors de son offre publique d'achat de 763 millions de dollars visant Emergis Inc.

Pour 2009, Robert Yalden s'attend à une année moins pire que ce que les experts prévoient.

Il estime que le secteur des restructurations devrait connaître un sursaut important, ce qui créera des occasions d'affaires pour les sociétés en bonne santé financière. À Calgary, le bureau d'Osler vient d'ailleurs de chiper à Blakes deux vétérans spécialistes en restructuration, Robert Anderson et Christa Nicholson, pour s'y préparer.

Petite surprise

Une petite surprise en 2008, Borden Ladner Gervais (BLG). Avec 29 transactions canadiennes d'une valeur de 18 milliards US, ce cabinet prend la troisième position. Il s'agit en fait d'un bond prodigieux puisque BLG était 23^e l'an dernier.

« Nous avons été bien servis par notre taille et notre positionnement dans le marché », dit John Godber, associé à Montréal et chef national du groupe de droit commercial. Avec 756 avocats partout au Canada, BLG est aujourd'hui le plus grand cabinet canadien. Et plus on est nombreux, plus on augmente les chances de réaliser des transactions.

John Godber estime que ce retournement de situation s'explique davantage par le fait que son cabinet exploite depuis longtemps le créneau des entreprises de taille moyenne (*mid-market*), qui ont été très actives en 2008. « Des sociétés peu endettées et qui ont eu moins besoin des banques pour financer leurs acquisitions », dit-il.

Vous avez des commentaires? Des questions? Des nouvelles sur la communauté juridique? N'hésitez pas à me contacter.

COURRIEL

Pour joindre notre collaborateur:
renewandowski@droit-inc.com



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

« On est revenu à des niveaux comparables à 2004-2005, à ce que l'on voyait juste avant le boom (de fusions-acquisitions) », souligne Robert Yalden, associé chez Osler à Montréal et coprésident du groupe des fusions et acquisitions.

**L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE,
LE SUCCÈS DE NOS CLIENTS!**



Norman Issley

Steven Chaimberg

Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L. (FMC) accueille deux nouveaux associés de renom à Montréal, Norman Issley et Steven Chaimberg, au sein de son groupe national de droit commercial. Le cabinet bénéficiera de l'excellente réputation de Norman en fusions et acquisitions et en droit de la franchise ainsi que de l'expertise reconnue de Steven en matière de droit immobilier et de baux commerciaux. Cumulant respectivement plus de 30 et 25 années d'expérience dans leurs secteurs d'activité, Norman et Steven continueront d'offrir à leurs clients des services-conseils stratégiques de grande qualité. Avec plus de 500 avocats, six bureaux au Canada et un à New York, FMC est l'un des plus importants cabinets d'avocats canadiens en droit des affaires et en litige.



FRASER MILNER CASGRAIN S.E.N.C.R.L.
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • EDMONTON • CALGARY • VANCOUVER • NEW YORK

www.fmc-avocats.com

HEC MONTRÉAL

Formation des cadres
et des dirigeants

Séminaires
www.hec.ca/cadresetdirigeants

L'utilisation des tableurs électroniques pour la budgétisation

2 et 3 mars 2009 - 9 h à 17 h

Michel Vézina (M. Sc. gestion, HEC Montréal; D. Sc. gestion) est professeur titulaire au Service de l'enseignement des sciences comptables à HEC Montréal.



L'intelligence émotionnelle, une compétence professionnelle

4, 5 et 6 mars 2009 - 9 h à 17 h

Estelle M. Morin (M. Ps.; Ph. D. psychologie) est professeure titulaire à HEC Montréal au Service de l'enseignement du management et directrice du Centre de recherche et d'intervention sur le travail, l'efficacité organisationnelle et la santé (CRITEOS).



Pensez mieux avec « Les six chapeaux » d'Edward de Bono

2 mars 2009 - 9 h à 17 h

Eugène Roditi (B. Eng.) est conseiller en leadership, créativité et planification stratégique.



Gérer les employés avec succès

9, 10 et 11 mars 2009 - 9 h à 17 h

François Boulard (M. Ps. psychologie industrielle et organisationnelle) est conseiller auprès de nombreux organismes des secteurs public, parapublic et privé et chargé de cours à HEC Montréal.



Sessions en entreprise : aucune formation spécifique dans le domaine n'est exigée.
Ces programmes peuvent être adaptés et offerts pour un groupe de votre organisation.

514 340-6001

Six personnalités s'attaquent au cancer

L'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC) de l'Université de Montréal est fier d'annoncer la nomination de M^{me} Marie-Josée Coutu et de MM. Alan Bernstein, Marc-André Blanchard, Robert Lacroix, Réal Raymond et Robert Tessier à titre de nouveaux membres du conseil d'administration.

Fondé en 2003, l'IRIC a pour mission d'accélérer la découverte de nouvelles thérapies contre le cancer. Ce centre de Recherche / Découverte de classe mondiale prévoit découvrir une première thérapie d'ici 2013.

iric.ca

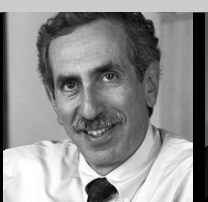
INSTITUT DE RECHERCHE
EN IMMUNOLOGIE ET
EN CANCÉROLOGIE



Université
de Montréal



Marie-Josée Coutu
Présidente
Fondation Marcelle
et Jean Coutu



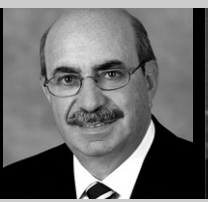
Dr. Alan Bernstein, O.C.
Directeur exécutif
Global HIV Vaccine
Enterprise (New York)



Marc-André Blanchard
Associé directeur /
Région du Québec
McCarthy Tétrault



Robert Lacroix
Administrateur
de sociétés
Professeur émérite
Recteur, Université
de Montréal
(1998-2005)



Réal Raymond
Administrateur
de sociétés
Président et chef de
la direction, Banque
Nationale du Canada
(2002-2007)



Robert Tessier
Administrateur
de sociétés
Président et
chef de la direction,
Gaz Métro
(1997-2007)

LA PRESSE AFFAIRES

CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Les fermetures pourraient tripler en 2009

LAURIER CLOUTIER

Les trois constructeurs nord-américains de l'auto ont perdu 18 concessionnaires au Canada en 2008, dont 14 chez General Motors, et ils en fermeraient au moins trois fois plus cette année, soit plus 50 autres, selon un spécialiste de l'industrie automobile.

« Les concessionnaires disparus pourraient même être beaucoup plus nombreux » en 2009, craint Dennis DesRosiers, le consultant de Toronto, à la veille de l'ouverture du Salon de l'auto de Montréal.

Une cinquantaine de fermetures, « ce n'est rien de majeur » sur les 3384 concessionnaires canadiens, réplique Christian Navarre, professeur d'économie à l'Université d'Ottawa spécialisé dans l'automobile. Surtout, « ce n'est pas beaucoup comparativement aux 1000 concessionnaires américains disparus au dernier trimestre ».

Le Québec pourrait de son côté perdre une dizaine de concessionnaires en 2009, soit le double de 2008, estime Jacques Béchard, président-directeur général de la Corporation des concessionnaires du Québec.

Dennis DesRosiers ajoute par contre qu'il « est probablement trop conservateur sur ça. J'assume que les trois constructeurs de Detroit vont survivre, mais il est possible qu'on se retrouve avec deux. Alors, des centaines de concessionnaires pourraient fermer! »

Plusieurs dirigeants de l'industrie s'attendent en effet à une consolidation au niveau mondial, dont Irv Miller, vice-président de Toyota USA. Surtout aux États-Unis, si la récession se prolonge. Le président de Chrysler, Bob Nardelli, affirme d'ailleurs avoir été approché, sans succès, par GM, Ford et Renault-Nissan.

« Des constructeurs de Chine pourraient profiter de la crise pour acquérir des marques, comme Chrysler ou Jeep, et obtenir une



PHOT REUTERS

Environ 1000 concessionnaires américains ont disparu au dernier trimestre, tel ce détaillant Ford de Warren, dans le Michigan, à la fin du mois de décembre.

porte d'entrée aux États-Unis, lance John Mendel, vice-président de Honda Amérique.

Le professeur Christian Navarre note par contre la prudence actuelle des Chinois, qui montrent leurs véhicules aux salons de l'auto, mais ne donnent plus de date sur leur arrivée.

Recul des ventes

Quant aux ventes au Canada, Dennis DesRosiers prévoit qu'elles vont reculer cette année de 9 %, soit de 1,65 million à 1,5 million de véhicules neufs, comparativement à 8 % pour l'économiste de la Banque Scotia, Carlos Gomes.

Cela donnerait pour le Québec

des ventes de 380 000 véhicules pour les 900 concessionnaires en 2009, comparativement à 420 000 l'an dernier, déclare Jacques Béchard.

Christian Navarre « table sur une légère baisse des ventes » seulement, au Canada, parce que plusieurs automobilistes devront renouveler leur véhicule loué cette année (45 % du marché canadien avant août dernier). M.M. DesRosiers et Béchard ajoutent que l'âge moyen du parc auto canadien atteint 7,9 ans. « Plusieurs devront donc changer d'auto. Il ne faut pas lâcher, lance Jacques Béchard. Les concessionnaires ne sont d'ailleurs pas moroses tant que ça. »

Les ventes mondiales d'autos chuteraient en 2009 de 4,2 millions, à 66,6 millions, comparativement au recul de 2,5 millions d'unités en 2008, selon Global Insight. Même Toyota a souffert en 2008, note Christian Navarre.

Aux États-Unis, les ventes d'autos ont dégringolé de 16 millions à 13 millions en 2008 pour les 20 000 concessionnaires, et elles pourraient tomber jusqu'à 10,5 millions en 2009, selon Auto News. « C'est catastrophique par rapport aux 17 millions de 2007 », déplore Jacques Béchard. Christian Navarre s'attend à une reprise en 2010 et à moins de 11 millions de ventes en 2009.

Au Canada, les ventes ont quand même été bonnes en 2008, notamment chez Chrysler, ajoute le professeur Navarre. D'ailleurs, GM et Chrysler n'ont pas encore accepté l'aide de quatre milliards d'Ottawa et de Toronto, de même que Ford qui a en outre refusé celle de Washington, déclare-t-il. C'est qu'avec les conditions de l'aide américaine, les actionnaires perdraient presque tout, dit-il.

Cependant, Dennis DesRosiers croit que les constructeurs réduiront leurs incitatifs, ce qui se traduira par des hausses de prix au Canada. Christian Navarre s'attend plutôt à une guerre de prix.

Une réforme profonde des régimes de retraite s'impose



RUDY LE COURS
ANALYSE

Le projet de loi déposé hier par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale Sam Hamad pallie le plus pressé dans la crise structurelle que traversent les régimes de retraite. Il ne la règle pas. Les entreprises pourront souffler quelque peu en ayant 10 ans plutôt que cinq pour que la valeur de l'actif des régimes à prestations déterminées (PD) qu'elles parraineraient égale ou surpasse celle des engagements pris à l'endroit des participants actifs ou retraités. C'est ce que les actuaires appellent le rétablissement de la solvabilité.

La très grande majorité des régimes PD canadiens (et québécois) souffrent d'insolvabilité. Trois régimes sur quatre auraient un taux de solvabilité inférieur à 80 %, selon la firme Mercer.

Autrement dit, en cas de faillite du promoteur, les participants, y inclus les retraités, auraient droit à seulement 80 % de la valeur de leur rente, pourtant garantie. Les régimes de retraite sont considérés comme des créanciers ordinaires en cas de faillite. Ils passent donc



PHOTO PC

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, a présenté hier en conférence de presse les modifications proposées aux régimes de retraite, aux côtés de la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, et du secrétaire général de la FTQ, René Roy.

après les gouvernements et les banques, en cas de liquidation.

C'est pour limiter ces pénibles situations que les gouvernements obligent les promoteurs de régimes à rétablir normalement la pleine solvabilité des régimes en un maximum de cinq ans.

La crise actuelle change toutefois la donne. Ce ne sont pas seulement les régimes qu'il faut protéger, mais les entreprises qui les parrainent.

Depuis le début de la décennie,

la valeur des engagements des régimes a gonflé de 130 % alors que celle des actifs a progressé de 40 %.

Plusieurs raisons expliquent cette détérioration, mais il y en a deux principales.

Le passif s'est gonflé à cause de la chute des taux d'intérêt des obligations canadiennes à long terme qui servent de mesure étalon pour l'évaluer. Ils sont passés de 6,4 % en 2000, à 3,8 %, fin 2008. Plus

les taux sont faibles, plus il faut d'argent pour faire face aux engagements futurs d'un régime.

L'actif n'a pas suivi le ballonnement du passif parce que le principal véhicule de placement n'a pas produit les rendements escomptés. Les grands indices boursiers nord-américains sont au même point qu'au début de la décennie.

La majorité des régimes de retraite investissent plus de la moitié de leurs portefeuilles en actions.

Il existe bien peu de moyens pour renflouer les régimes: hausses des cotisations, baisse des avantages pour les futurs retraités, rendements enfin au rendez-vous.

Entreprises coincées

Certaines entreprises sont coincées. Le coût du maintien des régimes qu'elles parrainent peut équivaloir à près de 20 % de la masse salariale. Autant d'argent qu'il faut puiser dans les fonds propres ou emprunter alors que le crédit est rare et cher.

Les banques parrainent des régimes dont les déficits représentent à peine 1 % de leur capitalisation boursière. Elles sont peu menacées par la crise actuelle, croit Michel St-Germain, associé chez Mercer.

Plus la proportion est élevée, plus le fardeau mine la santé financière jusqu'à devenir intolérable. Ainsi, la valeur de la capitalisation boursière de Nortel est maintenant

réduite presque à néant. Selon Valeurs mobilières Desjardins, le déficit de ses régimes de retraite à travers le monde s'élevait à 1,9 milliard, à la mi-novembre. Cela est de bien mauvais augure pour ses retraités, si le plan de restructuration à venir ne réussit pas.

Pour ses employés, des concessions majeures sur leur future retraite seront exigées par le syndicat.

D'autres cas semblables vont survenir au cours des prochaines semaines. Les employés des constructeurs automobiles sont particulièrement à risque.

Au bout du compte, quand les régimes de retraite menacent les entreprises, ces dernières, sous la pression de leurs actionnaires qui sont eux-mêmes souvent des caisses de retraite, s'attaquent aux régimes.

Le paradoxe, c'est qu'en minant les régimes, c'est tout le système financier qu'on affaiblit. Les caisses de retraite représentent le plus grand bassin de capital au pays. Ce sont elles qui achètent les actions et les obligations qu'émettent les entreprises pour se financer ou se capitaliser.

Voilà pourquoi, au-delà de mesures d'urgence comme celles présentées hier par M. Hamad, il faudra avant longtemps les réformer en profondeur pour qu'elles jouent pleinement leur double rôle de sécurisation financière des vieux jours des travailleurs et de rouage essentiel du système financier, sans pour autant étrangler les entreprises qui les parrainent.

Il s'agira d'une tâche colossale.

PAUVRES CAISSES DE RETRAITE:

Regardez l'analyse de Rudy Le Cours sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca

Une idée moins bonne que prévu

FONDS

suite de la page 1

Hier, la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a indiqué qu'elle songe à cesser de verser de l'argent au Fonds des générations afin d'équilibrer son budget ou de réduire son déficit cette année et l'an prochain.

Si elle décide d'aller dans cette direction, une des premières conséquences sera l'augmentation de la dette par rapport à la taille de l'économie, un ratio que la création

du Fonds des générations voulait justement réduire. Sur le plan comptable, l'argent placé dans le Fonds est en effet considéré comme un actif qui réduit la dette totale du Québec par rapport au produit intérieur brut (PIB).

Le gouvernement misait d'ailleurs là-dessus pour obtenir une amélioration de sa cote de crédit. Au cours de la dernière campagne électorale, la ministre Monique Jérôme-Forget avait reproché à la chef péquiste Pauline Marois de mettre en danger la cote de crédit

du Québec en proposant de puiser dans le Fonds des générations pour aider à traverser la récession.

Au début de l'exercice 2008-2009, le Fonds des générations était riche de 1,2 milliard, provenant essentiellement d'Hydro-Québec. Il devait recevoir 600 millions de plus cette année et 822 millions l'an prochain.

S'il veut arrêter de verser de l'argent dans le Fonds des générations, le gouvernement devra changer la loi qui l'a créé, a précisé Luc Godbout. La loi établit en effet des

objectifs précis de réduction de la dette, soit de 43 % du produit intérieur brut à 38 % au plus tard le 31 mars 2013.

Ces objectifs ne pourront vraisemblablement pas être atteints si le gouvernement cesse ses versements, selon le professeur Godbout.

Si la récession devait se prolonger, le gouvernement pourrait être tenté de piger carrément dans les coffres du Fonds des générations, mais Luc Godbout croit que ce serait une mauvaise idée. « Je n'en

vois pas l'avantage. C'est aussi bien d'emprunter, dit-il, parce que l'intention du gouvernement de rembourser la dette resterait intacte, ce qui ne serait plus le cas s'il se met à puiser dans le Fonds à la première occasion. »

Outre les importantes contributions d'Hydro-Québec, le Fonds des générations a reçu de l'argent des producteurs privés d'électricité, comme Rio Tinto Alcan, et de la vente d'éléments d'actif du gouvernement. Il devait aussi recevoir le produit de redevances sur l'eau que le gouvernement ne s'est pas encore décidé à imposer. À partir de 2010, il devait recevoir 400 millions de plus par année provenant des exportations accrues d'électricité.

PORTFOLIO

LES DOSSIERS SPÉCIAUX DE LA PRESSE AFFAIRES

DOSSIER
LE COMPTE
D'ÉPARGNE
LIBRE D'IMPÔT

LE MEILLEUR CELI POUR VOUS PAGE 10



LE CELI, C'EST PARTI



STÉPHANIE GRAMMOND

À vos marques, prêts... c'est parti ! Le nouveau compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est en vigueur. Ce nouvel outil, flexible à souhait, permettra aux Canadiens d'épargner 5000\$ par année, sans payer un sou d'impôt sur les rendements réalisés.

Le CELI promet d'être la plus grande révolution dans le monde de l'épargne au Canada depuis la création du régime enregistré d'épargne retraite (REER). Les institutions financières s'attendent à ce que les Canadiens y pompent 20 milliards dès 2009.

Depuis l'automne dernier, les banques, les firmes de courtage, les compagnies d'assurances, bref toute l'industrie de la finance, se sont empressées de proposer des comptes CELI. Les premiers résultats dépassent leurs attentes: des centaines de milliers d'épargnants ont déjà rempli leur CELI à ras bord.

Il faut dire que le CELI tombe pile.

Le taux d'épargne des Canadiens est à un plancher historique. Les consommateurs ont pris l'habitude de payer leur voyage dans le Sud avec

leur carte de crédit à 18 % d'intérêt, de financer leur voiture sur 72 mois et leurs meubles en 36 versements égaux.

Mais, avec la crise du crédit qui secoue l'économie depuis plus d'un an, bien des familles réalisent l'importance de reprendre de saines habitudes d'épargne.

Un outil flexible

Alors que le REER est conçu pour économiser en vue de la retraite, le CELI, lui, est beaucoup plus souple. Il permet d'épargner à court terme pour financer n'importe quel projet comme l'achat d'une télévision, d'une auto, des rénovations...

Le CELI est aussi la coquille idéale pour se bâtir un coussin financier, l'équivalent de trois mois de dépenses que chaque famille devrait garder en réserve, idéal parce que les épargnants peuvent retirer les sommes n'importe quand, sans impact fiscal.

Les règles sont simples: contrairement aux cotisations au REER, les cotisations au CELI ne donnent pas droit à une déduction de revenus et un remboursement d'impôt. Par contre, les sommes retirées du CELI ne seront pas imposables, contrairement aux retraits du REER.

Et même s'ils retirent de l'argent de leur CELI, les épargnants ne perdront jamais l'espace de cotisation accumulé au fil des ans. Autrement dit, ils pourront réinvestir l'argent retiré de leur CELI. Encore une différence avec le REER,

où les droits de cotisation sont perdus pour toujours.

Le REER n'est pas mort pour autant. Règle générale, il reste plus avantageux que le CELI si vous prévoyez que votre taux d'imposition sera moins élevé à la retraite, estiment les fiscalistes de Raymond Chabot Grant Thornton. Et c'est le cas de la majorité des Canadiens.

Cependant, il y a des exceptions. Les travailleurs à faibles revenus, par exemple, peuvent être mieux servis par le CELI que le REER. La raison? À 65 ans, ils peuvent pêcher dans leur CELI sans perdre leur supplément de revenu garanti (SRG), comme c'est le cas avec les retraits du REER.

Le CELI plaira aussi aux travailleurs qui bénéficient d'un généreux régime de retraite avec leur employeur, et qui n'ont que très peu de droits de cotisation au REER.

En outre, le CELI sera une occasion unique pour les retraités qui n'ont plus le droit de cotiser à un REER.

Plus particulièrement, il consolera ceux qui sont forcés de convertir leur REER en fonds enregistré de revenus de retraite (FERR), puis de retirer un montant minimal chaque année. Non seulement ces retraits sont imposables, mais en plus ils font fondre la pension de la sécurité de la vieillesse (PSV). Les retraits du FERR restent incontournables mais, désormais, les retraités pourront remettre cet argent à l'abri de l'impôt, à l'intérieur d'un CELI.

C'EST CELI QU'IL VOUS FAUT.

Si vous désirez épargner jusqu'à 5 000 \$ par an, sans payer d'impôt sur les retraits ni sur les revenus de placement. Contactez-nous.

1 888 270-3941
bnc.ca/celi

 **BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER

CELI : certaines conditions s'appliquent. Réservé aux résidents canadiens âgés de 18 ans ou plus et détenant un NAS valide (particulier autre qu'une fiducie). Placement maximum de 5 000 \$ pour l'année 2009. Détails au bnc.ca/celi

PORTFOLIO

CELI

Le meilleur CELI pour vous

STÉPHANIE GRAMMOND

On peut dire sans se tromper que le nouveau compte épargne libre d'impôt (CELI) est avantageux pour tous les Canadiens. Mais est-ce que tous les CELI sont bons pour vous? Pas nécessairement. Depuis l'automne, la plupart des institutions financières ont dessiné leur propre version du CELI, que ce soit les banques traditionnelles et virtuelles, les compagnies d'assurances et de fonds communs, les firmes de

Depuis l'automne, la plupart des institutions financières ont dessiné leur propre version du CELI.

courtages de plein exercice ou en direct sur l'internet. À la base, toutes offrent le même abri fiscal. Mais chacune a ses propres règles quant aux produits financiers admissibles, aux promotions de taux, à la tarification, aux conditions de retraits, etc. Lequel vous convient le mieux? Pour le savoir, faites une petite

tournée de l'industrie naissante des CELI.

Les produits admissibles

Parlons d'abord des placements admissibles. Les règles fiscales permettent aux épargnants de glisser un très large éventail de produits financiers dans leur CELI. Mais encore faut-il que l'institution le permette.

Les investisseurs qui désirent acheter des produits plus sophistiqués (par exemple, des actions, des fiducies de revenus, des débentures, des fonds négociés en Bourse, des fonds communs de familles indépendantes), devront cogner à la porte d'une firme de courtage de plein exercice (avec un conseiller) ou direct (sans conseiller, au téléphone ou par l'internet, moyennant des commissions réduites).

Le hic: les courtiers imposent plus de frais (voir bas). Autrement, les épargnants peuvent ouvrir un CELI dans une succursale bancaire. Certaines banques offrent seulement des placements garantis, notamment la Banque Nationale, la Banque CIBC et ING Direct (qui songe toutefois à importer au Québec les fonds communs indicels qu'elle offre ailleurs au Canada).

D'autres (par exemple, la Banque Scotia, la TD Canada

Trust et Desjardins) offrent aussi la possibilité d'investir dans une sélection de fonds communs de leur propre famille.

Avec son CELI Tactique, la Banque Laurentienne se targue d'offrir le CELI le plus complet sur le marché. «Pour des questions de technologie, les autres banques offrent seulement quelques produits dans le CELI. Chez nous, tous les produits qui sont disponibles en succursale peuvent être insérés dans le CELI», expose la porte-parole Manon Stébenne. De plus, tous les produits (CPG boursier, fonds, etc.) seront regroupés dans un seul et même CELI et les investisseurs ne recevront qu'un seul relevé de compte.

Dénichez les cadeaux

Les banques ont fait beaucoup de promotions l'automne dernier, pour inciter les épargnants à ouvrir un CELI chez elles. Même si le temps des Fêtes est terminé, certains ont encore des cadeaux à offrir...

Par exemple, Desjardins a lancé cette semaine deux produits d'épargne à terme, non rachetables, pour mousser son CELI. Les taux sont de 3,30% pour 27 mois et de 4% pour 42 mois. Desjardins souligne que les sommes versées dans le CELI sont admissibles à la ristourne.

Pour sa part, la Banque de Montréal met en vedette un certificat de placement garanti (CPG) de

deux ans à 3,75%. «Notre promotion semble très appréciée, dans le contexte économique. Les clients considèrent que 3,75% sans impôt correspond à environ 6,5% dans un compte régulier», indique la porte-parole Lucie Gosselin.

Ces taux sont concurrentiels. Ils se situent à quelques poussières des taux offerts par la banque virtuelle ING Direct (3,5% sur deux ou trois ans, 3,70% sur quatre ans et de 4% sur cinq ans).

Vous cherchez un rendement supérieur à 4%? Jetez un coup d'œil sur le CPG taux croissance CELI de la Banque CIBC dont le taux grimpe de 2% la première année, à 8% la cinquième, pour un rendement moyen de 4,38% sur cinq ans. TD Canada Trust propose un CPG pratiquement identique, dans le cadre de sa campagne CELI. Mais attention! Il faut conserver ces CPG à taux croissants jusqu'à l'échéance.

Vous préférez garder un maximum de latitude? Optez pour un compte d'épargne à intérêt élevé qui vous permet de reprendre vos billes à tout moment. Parfait pour tous ceux qui utiliseront les épargnes CELI comme coussin de sécurité.

ING Direct offre une prime de 13\$ à l'ouverture d'un compte d'épargne à intérêt élevé libre d'impôt qui verse présentement 3% d'intérêt. La CIBC offre aussi un compte à 3%. Nouvelle venue parmi les banques en ligne, HSBC Direct offre des bonis d'intérêt de 1% jusqu'au 16 mars. Avec ce bonbon, le CELI HSBC Direct, un compte d'épargne à intérêt élevé disponible uniquement en ligne, versera 3,75% d'intérêt (au lieu de 2,75%).

Contournez les frais

Pour les CELI ouverts dans les succursales bancaires, il y a généralement peu de frais. En fait, les banques se paient à même la tarification des produits financiers qu'elles vendent dans les comptes.

Mais il y a des exceptions. Par exemple, TD Canada Trust permet un retrait gratuit par mois, mais ensuite elle impose des frais de 5\$ pour limiter le va-et-vient. Aussi, certaines banques exigent des frais pour le transfert du CELI vers une autre institution (65\$ à la Laurentienne, 100\$ à la CIBC).

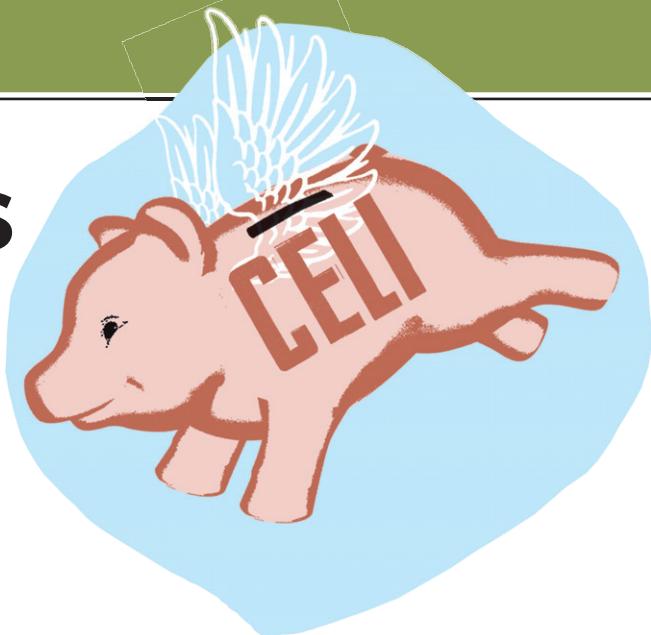
Pour contourner ses frais, les épargnants pourraient être tentés d'encaisser leurs placements et de déménager eux-mêmes leur CELI ailleurs. Mais c'est impossible. À cause des règles du fisc, «il faudrait qu'ils attendent jusqu'à l'année suivante pour réinvestir les montants retirés dans leur nouveau CELI», précise M^{me} Stébenne.

D'autre part, presque toutes les firmes de courtage imposent différents types de frais dans les CELI (voir tableau).

Certaines firmes perçoivent des frais administratifs de 50\$ ou de 80\$ aux clients qui n'ont peu d'actifs chez elles ou qui ne transigent pas beaucoup.

D'autres courtiers prélèvent 15\$ ou 25\$ pour chaque retrait du CELI. Mais certains d'entre eux permettent aux investisseurs d'effectuer un ou deux retraits gratuits par an.

Enfin, la majorité exige des frais (50\$ à 135\$) aux clients qui demandent un transfert électronique de leur CELI vers une autre institution financière. Remarquez que l'institution qui attire un nouveau client peut très bien éponger la facture. Tout se négocie.



Les frais des CELI dans les firmes de courtage

COURTIERS DE PLEIN EXERCICE	FRAIS ANNUELS	FRAIS DE RETRAIT	FRAIS DE TRANSFERT
BMO Nesbitt Burns	50\$	15\$	135\$
Financière Banque Nationale ¹	0 à 80\$, selon les actifs	0\$	50\$
ScotiaMcLeod	0 à 50\$, selon les actifs	0\$	0\$
RBC Dominion Valeurs mobilières ²	1% de l'actif (incluant 8 opérations gratuites)	25\$ (2 gratuits par an)	135\$
TD Waterhouse ³	0 à 50\$, selon les actifs	25\$ (1 gratuit par an)	125\$
Valeurs mobilières Banque Laurentienne	25\$	0\$	120\$
Valeurs mobilières Desjardins	0\$	ND	135\$
Valeurs mobilières HSBC	0\$	0\$	125\$

COURTIERS DIRECTS	FRAIS ANNUELS	FRAIS DE RETRAIT	FRAIS DE TRANSFERT
BMO Ligne d'action ⁴	0\$ à 50\$, selon les actifs	25\$	partiel 35\$, complet 100\$
Courtage Direct Banque Nationale ¹	0\$ à 80\$, selon les actifs	0\$	50\$
Courtage escompte Banque Laurentienne ⁵	0 à 60\$, selon les actifs	0\$	100\$
Disnat	0\$	ND	135\$
Invest-Direct HSBC	0\$	0\$	125\$
RBC Placements en direct	0\$	0\$	135\$
Scotia Direct	0\$	0\$	0\$
TD Waterhouse courtage à escompte ⁶	0 à 50\$, selon les actifs	25\$ (1 gratuit par an)	125\$

- 1 Les frais annuels d'inactivité s'appliquent seulement si le total des soldes maintenus dans les comptes CELI et non-enregistrés est inférieur à 10 000\$, à moins que deux (2) transactions générant une commission n'aient été effectuées au cours des 12 derniers mois précédant le 31 mai. Les frais ne sont pas applicables lorsque le client détient un compte enregistré (excluant les REEE) et ne s'appliquent pas aux comptes non réclamés.
- 2 RBC Dominion impose des frais de 100\$ à la fermeture d'un CELI
- 3 TD Waterhouse n'impose pas de frais d'administration si les comptes de la famille contiennent plus de 10 000\$
- 4 Annulation des frais annuels dans les cas suivants: a) le client détient plus de 10 000\$ chez BMO Ligne d'action; b) lors de la première année pour tous les nouveaux comptes
- 5 Pour les clients qui ont moins de 10 000\$ d'actifs, et qui n'ont pas fait au moins 2 transactions au cours de la dernière année, des frais d'inactivité de 15\$ par trimestre seront perçus.
- 6 TD Waterhouse courtage à escompte n'impose pas de frais d'administration si: a) les comptes de la famille contiennent plus de 10 000\$; b) le client a accepté de revoir des relevés de comptes électroniques.

NB: La liste n'est pas exhaustive Sources: Institutions financières

5 000 \$ par année, à vie, ça vous intéresse ?

Tirez parti du nouveau compte d'épargne libre d'impôt (CELI) de BMO.

Courez la chance de gagner 5 000 \$ par année, à vie, et voyez comment faire fructifier votre argent plus rapidement à l'abri de l'impôt[‡] avec le CELI[†]. Voilà deux bonnes raisons de visiter **bmo.com/5000avie**.

BMO



Groupe financier

Ça a du sens. Profitez.^{MC}

Le concours BMO 5 000 \$ par année, à vie débute le lundi 17 novembre 2008 à 8 h (HE) et se termine le samedi 31 janvier 2009 à 23 h 59 (HE). Il s'adresse à tous les résidents du Canada âgés de 18 ans et plus ayant atteint l'âge de la majorité au moment de l'inscription. Limite de une inscription par personne. Aucun achat n'est requis. Les prix doivent être acceptés tels que décernés. Pour pouvoir réclamer leur prix, les participants sélectionnés doivent répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Un (1) grand prix de 5 000 \$ CA par année durant la vie du gagnant et dix (10) prix secondaires de 5 000 \$ CA chacun seront offerts. Le grand prix sera remis sous forme de versements annuels ou de rente viagère. La valeur approximative du grand prix, si le gagnant est âgé de 40 ans, est de 100 000 \$. Toutefois, la valeur réelle du grand prix dépendra de l'âge du gagnant. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues. Pour connaître l'intégralité des modalités et conditions, rendez-vous au bmo.com/5000avie ou à la succursale de BMO Banque de Montréal le plus près de chez vous. [†]Tous les intérêts, le gain de capital et/ou les revenus générés par l'épargne et les investissements placés dans un CELI sont libres d'impôt. [‡]Aucun dépôt dans un CELI ne peut être fait avant le 2 janvier 2009, mais les comptes peuvent être ouverts avant cette date. Le montant maximal que vous pouvez déposer en franchise d'impôt dans un compte d'épargne libre d'impôt est de 5 000 \$. ^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

Les contribuables à revenus modiques avantageés



PHILIPPE ORFALI
COLLABORATION SPÉCIALE

Pénalisées par les actuels véhicules d'épargne, les personnes à revenus modiques bénéficieront tout particulièrement du nouveau Compte d'épargne libre d'impôt (CELI). À condition que les provinces se retiennent d'ajouter à leurs différents programmes sociaux des contraintes dissuadant l'usage du CELI, comme c'est le cas avec le REER.

« Les Québécois pourront faire fructifier leurs épargnes à l'abri de l'impôt. »

Mieux encore, les 10 provinces devraient offrir une subvention équivalant à la somme épargnée dans un CELI par les individus, comme elles le font avec les régimes enregistrés d'épargne-étude (REEE) et d'épargne invalidité (REEI), estiment les chercheurs John Stapleton et Richard Shillington dans une étude menée pour le compte de l'Institut C.D. Howe.

« Non seulement les différents programmes gouvernementaux

ont-ils par le passé découragé l'épargne personnelle pour les Canadiens à revenu modique, ils l'ont bien souvent rendu carrément impossible », affirme le document.

Les programmes d'assistance sociale disposent généralement de restrictions sévères quant à l'acquisition d'actifs et de revenus par les bénéficiaires. Avoir un peu d'argent dans un compte d'épargne – aussi peu que 560\$ en Ontario – peut ainsi faire perdre à un parent célibataire son admissibilité à certains programmes. Les Québécois ne peuvent avoir plus de 60 000\$ d'épargne dans un REER s'ils souhaitent conserver leur soutien gouvernemental.

Un autre exemple, beaucoup plus commun : les sommes retirées d'un REER sont considérées comme des revenus. « Ainsi, une personne âgée ayant retiré un trop grand montant d'un REER pour répondre à une urgence peut perdre son Supplément de revenu garanti », explique Barbara Amsden, directrice stratégie et recherche à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Le Supplément assure un revenu additionnel aux personnes âgées à faible revenu et s'ajoute à la pension de la Sécurité de la vieillesse.

« Autrement dit, les gens doivent choisir entre épargner un peu d'argent ou recevoir celui du gouvernement. Ils ne peuvent avoir l'un et l'autre. Cela les



PHOTO ALAIN ROBERGE. ARCHIVES LA PRESSE
Depuis quelques années, il y a une tendance qui vise à créer des outils pour encourager l'épargne, notamment chez les gens à revenus moyens et élevés. Le CELI risque d'encourager l'épargne chez les personnes à faible revenu.

empêche d'améliorer leur sort », regrette Richard Shillington.

Un cercle vicieux que pourrait venir résoudre le CELI, « tout dépend de la réponse des provinces ».

Lors de l'entrée en vigueur du CELI, le 2 janvier dernier, le ministre des Finances Jim Flaherty précisait que « ni le revenu gagné dans un CELI ni les montants qui en sont retirés ne toucheraient l'admissibilité aux prestations fédérales et aux crédits fédéraux fondés sur le revenu, tels que les prestations de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et

la Prestation fiscale canadienne pour enfants ».

Les chercheurs souhaitent que les provinces fassent de même, et aillent encore plus loin, en suggérant qu'elles accordent des cotisations égales à celles des individus.

« Il y a depuis quelques années une tendance qui vise à créer des outils pour encourager l'épargne, dit M. Shillington. Avec les REER et les REEE, on encourage l'épargne chez les Canadiens à revenus moyens et élevés. Nous devons faire de même avec les Canadiens à revenu faibles. »

Jusqu'à maintenant, aucune province n'a choisi de cotiser au CELI, comme elles le font pour le REEE et le REEI. « Mais ces choses prennent du temps. Deux ans se sont écoulés entre l'apparition des REEI et la modification des règles provinciales », note M. Shillington.

Le Québec favorable au CELI

Le gouvernement du Québec semble décidé à favoriser l'usage du CELI. Lors du dépôt du dernier budget provincial, la ministre des Finances Monique Jérôme-Forget avait souligné que Québec harmoniserait ses règles avec celle du gouvernement fédéral en ce qui concerne le CELI.

« Les Québécois pourront ainsi faire fructifier leurs épargnes à l'abri de l'impôt », avait alors déclaré la ministre.

Cette mesure amènera un manque à gagner de 1 million de dollars pour 2008-2009 qui augmentera progressivement jusqu'à atteindre 35 millions en 2012, estime-t-on au ministère des Finances.

« Essentiellement, tout le monde, peu importe leur revenu, peut bénéficier du CELI. Et dans le cas d'une personne à faible revenu, mettre de l'argent de côté dans un CELI est presque toujours la meilleure chose à faire d'un point de vue fiscal, car il n'y a, à l'heure actuelle, aucune contrainte ou élément dissuasif », souligne Susan Christoffersen, professeure de gestion à l'Université McGill.

Questions en vrac

STÉPHANIE GRAMMOND

Q Qu'advient-il du CELI à mon décès ?

R À votre décès, les actifs détenus dans votre CELI pourront être transférés à votre conjoint, sans impact fiscal. Cela ne réduira pas les droits de cotisations au CELI que votre conjoint a lui-même accumulés. Les actifs de votre CELI demeureront enregistrés et continueront de fructifier à l'abri de l'impôt.

Q Puis-je léguer mon CELI à mes enfants ?

R Non. Votre CELI s'éteindra si vous n'avez pas de conjoint survivant. Impossible de le transférer à qui que ce soit d'autre, pas même à vos enfants. Toutefois, les retraits du CELI ne sont pas impossibles. Ainsi, votre succession n'aura aucun impôt à payer pour accéder aux montants qui se trouvent dans votre CELI. « À la date du décès, la succession recevra la juste valeur marchande d'un CELI en totale franchise d'impôt, mais le revenu ou les gains qui s'accumuleront après cette date seront impossibles », précise Jamie Golombek, directeur de la planification fiscale et successorale chez Gestion privée de patrimoine CIBC.

Q Qu'arrive-t-il de mon CELI si je quitte le Canada ?

R Seuls les résidents canadiens peuvent ouvrir un CELI. Si vous quittez le Canada, vous avez le droit de le conserver et les actifs resteront à l'abri de l'impôt canadien. Par contre, vous n'accumulerez pas de nouveaux droits de cotisation. En tout temps, vous pouvez retirer des fonds de votre CELI pendant que vous êtes un non-résident. Les retraits seront exempts de l'impôt canadien des non-résidents, selon TD Waterhouse.

Q Puis-je détenir des dollars US dans mon CELI ?

R Vous pouvez détenir des placements libellés en dollars américains (ex : des actions achetées à la Bourse américaine) dans votre CELI. Mais dès que vous vendrez votre placement, les liquidités seront transférées en dollars canadiens... moyennant des frais de change.

Q À quel moment puis-je remettre dans mon CELI de l'argent que j'en ai retiré ?

R Les sommes retirées du CELI au cours d'une année s'ajoutent à vos droits de cotisation de l'année suivante, explique TD Waterhouse. Si vous avez déjà épuisé vos droits de cotisation pour l'année en cours, vous devrez attendre l'année suivante pour recotiser sans pénalité.



Harvey



Pour un temps limité

4%¹

ÉPARGNE À TERME DE 42 MOIS

JE FAIS DE L'ARGENT À L'ABRI DE L'IMPÔT ET JE N'AI RIEN À CACHER.

Le **compte d'épargne libre d'impôt** (CELI) est un nouveau type de régime enregistré vous permettant de faire fructifier vos placements, année après année, sans que leurs revenus ne soient jamais imposables. De plus, tout retrait est également libre d'impôt.

Rencontrez votre conseiller ou planificateur financier² pour connaître toute la gamme des produits de placement admissibles au CELI Desjardins.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

NOUVEAU

CELI – COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT

1 800 CAISSES desjardins.com/celi



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

¹ Taux promotionnel offert sur une épargne à terme investie dans le CELI d'un montant minimal de 1 000 \$ et maximal de 5 000 \$.

Cette offre peut prendre fin en tout temps sans préavis. Taux sujet à changement sans préavis. Autres taux et termes disponibles.

² Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.

PORTFOLIO CELI

Entre les deux, mon cœur balance



ANNIE MATHIEU
COLLABORATION SPÉCIALE

Bien qu’acclamé, le nouveau compte d’épargne libre d’impôt (CELI) peut causer des maux de tête à ceux qui ne savent plus, devant tant d’options, où placer leurs billes. CELI, REER, REEE ou encore hypothèque? Les experts répondent.

CELI ou REER?

«Ce choix devra tenir compte des taux d’imposition prévus pour le futur par rapport aux taux actuels», note un document préparé par Samson Bélair/Deloitte & Touche.

«Pour un REER, on souhaite que la fourchette d’impôt soit plus faible à sa retraite qu’au moment où on y avait cotisé. La personne sera moins pénalisée et aura bénéficié d’un remboursement d’impôt important au moment de sa cotisation», explique le directeur principal, fiscalité, de Samson Bélair/Deloitte & Touche, Jean-Luc Beauregard. Ainsi, si l’on

CELI, REER, REEE ou encore hypothèque? Les experts répondent.

prévoit que son taux d’imposition sera plus élevé à sa retraite qu’au moment d’effectuer la cotisation, le CELI serait préférable, dit-il. «Mais s’il y a le moindre doute, choisissez le CELI», suggère quant à lui le directeur principal de la planification fiscale chez Planification financière Banque Nationale, Daniel Laverdière. «Placer de l’argent dans un REER est une décision irréversible puisque l’on perd un droit de cotisation. De plus, si l’on décide de retirer une somme d’un REER, on est pénalisé, alors que ce n’est pas le cas avec le CELI», ajoute-t-il. «Et tout dépend de sa stratégie financière», ajoute le vice-président exploitation et ventes à La Capitale, secteur assurances et rentes individuelles, Éric Marcoux.

«Mais le REER demeure de façon générale un choix à long terme, alors que le CELI s’inscrit plutôt dans une perspective à court terme», ajoute celui qui recommande également de consulter un conseiller financier pour s’assurer de prendre les bonnes décisions.

Néanmoins, pour ceux qui ont du mal à économiser, l’idée que l’on puisse être lourdement pénalisé en retirant des sommes de son REER peut jouer dans la balance entre un CELI ou un REER, disent les spécialistes. La flexibilité du CELI peut inciter à dépenser.

«Il peut cependant s’avérer une très bonne stratégie d’accumuler l’argent dans son CELI en vue de le transférer plus tard dans un REER pour en maximiser les bénéfices», explique M. Marcoux.

Cela est particulièrement vrai pour les individus, comme les jeunes travailleurs, qui prévoient que leurs revenus augmenteront d’ici quelques années. Puisque la fourchette d’impôt sera plus élevée, les déductions seront plus généreuses au moment du transfert.

Pour l’achat d’une première maison

M. Laverdière, de la Banque Nationale, suggère une combinaison des deux solutions pour s’assurer du maximum de flexibilité en cas de pépin.

Selon lui, il vaut mieux d’abord mettre des sommes de côté dans un CELI puis ensuite les transférer dans un REER. On bénéficiera alors de déductions d’impôts intéressantes qui augmenteront le capital disponible lors de l’achat.

Après 90 jours suivant les premières cotisations au REER, on peut bénéficier du régime d’accession à la propriété (RAP), c’est-à-dire que l’on peut retirer un maximum de 20 000\$ du REER sans payer d’impôt.

CELI ou REEE?

«Règle générale, c’est le REEE qui prime, dit Daniel Laverdière de la Banque Nationale, puisque le gouvernement cote également pour le REEE de l’enfant à concurrence de 30 %, ce qui est un avantage non négligeable. Évidemment, lorsque cette somme est retirée, elle est imposée. Mais il est très rare que le taux d’imposition de l’enfant soit supérieur à 30 % puisqu’il ne gagne généralement pas ou très peu d’argent.»

«Mais il faut d’abord faire le pari que l’enfant ira à l’université pour se poser la question», dit Jean-Luc Beauregard, de Samson Bélair/Deloitte & Touche.

L’argent du REEE servira uniquement aux études de l’enfant alors que celui du CELI peut être utilisé pour n’importe quel autre besoin.

Les deux représentent le même genre d’épargne après impôt, sauf que le REEE est beaucoup moins flexible puisqu’il est orienté, explique-t-il. Il ne faut pas oublier qu’on ne peut pas ouvrir un CELI au nom d’un enfant en bas de 18 ans. Ce qui veut dire que l’on devra s’empêcher d’avoir dans son CELI de l’épargne pour soi-même.

CELI ou hypothèque?

Les spécialistes sont unanimes lorsqu’il est question d’hypothèque ou de tout autre dette. La priorité va à la dette, disent-ils.

«À moins que cela ne fasse partie d’une stratégie financière agressive où l’on est certain que nos placements dans le CELI nous rapporteront davantage que le taux d’intérêt de la dette», avance M. Laverdière de la Banque Nationale.

«La règle d’or est de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, conclut Jean-Paul Giacometti, associé chez Claret. Éliminez vos dettes, mais assurez-vous également de ne pas tout mettre dans le même programme.»

féder dans un REER, est une excellente idée pour maximiser les bénéfices retirés de l’impôt», ajoute Daniel Laverdière, directeur principal de la planification fiscale chez Planification financière Banque Nationale.

Les personnes à faibles revenus

Le CELI est un outil idéal pour les personnes qui reçoivent des prestations fondées sur le revenu comme les prestations fiscales pour enfants, le crédit pour la TPS, le supplément de revenu garanti ou la sécurité de la vieillesse. «Le CELI n’est pas considéré comme un revenu, il est donc à l’extérieur des règles d’attribution», explique le directeur principal, fiscalité, de Samson Bélair/Deloitte & Touche, Jean-Luc Beauregard. Les personnes à faibles revenus ne sont ainsi pas pénalisées si elles réussissent tant bien que mal à mettre un peu d’argent de côté, comme ce serait le cas pour les REER.

Les aînés

Les aînés sont gagnants à plusieurs égards, note un document préparé par Samson Bélair/Deloitte & Touche. Ceux

qui ont un faible revenu ne seront pas pénalisés lorsque leur supplément de revenu garanti sera calculé. Les aînés à revenus plus élevés ne verront pas quant à eux les prestations de leur sécurité de la vieillesse diminuer. De plus, contrairement aux REER, il n’y a pas d’âge limite pour cotiser aux comptes d’épargne libres d’impôt. Et ceux qui gagnent davantage d’argent pourront également fractionner leur revenu en cotisant au CELI du conjoint. «Au moment du décès, le conjoint survivant peut incorporer ses actifs à son propre CELI ou encore le détenir séparément», note le document.

Ceux qui ont déjà cotisé le maximum au REER

« Quelqu’un qui a un revenu très élevé peut également profiter des CELI », assure Éric Marcoux, de La Capitale. Par exemple, ceux qui auront déjà maximisé leur cotisation dans leur REER seront particulièrement heureux de placer encore 5000\$ à l’abri de l’impôt, ajoute-t-il. «La solution est plus intéressante que placer son argent dans un compte de placement non enregistré imposable », conclut Jean-Luc Beauregard, de Samson Bélair/Deloitte & Touche.

CELI		REER
OBJECTIF PRINCIPAL	Répond aux besoins d’épargne pendant toute la vie, et non seulement à la retraite	Vise principalement à combler vos besoins à la retraite
ADMISSIBILITÉ	CELI	REER
Âge minimum	18 ans	Aucun
Âge limite	Aucun	71 ans
Échéance du régime	Aucune	Le 31 décembre de l’année du 71 ^e anniversaire du participant
DROITS DE COTISATION	CELI	REER
Limite annuelle	5000\$	20 000\$ (2008) 21 000\$ (2009)
Limite en % du revenu gagné	Aucune. Permet d’épargner à l’abri de l’impôt sans égard à votre revenu annuel, en respectant la limite de cotisation annuelle	18% en respectant la limite de cotisation annuelle
Cotisation excédentaire	Pénalité de 1% par mois	Pénalité de 1% par mois (un excédent de 2000\$ est permis sans pénalité)
Report des droits de cotisation inutilisés	Accumulation annuelle	Accumulation annuelle
Réutilisation des droits si retrait	À compter de l’année suivante	Non
Indexation de la limite du droit de cotisation	Selon l’indice du prix à la consommation (IPC), arrondi au 500\$ près	Selon la croissance du salaire industriel moyen (SIM)
Cotisation au compte du conjoint	Non, mais l’un des conjoints peut donner à l’autre les fonds nécessaires pour sa cotisation, sans être assujéti aux règles d’attribution du revenu	Oui
Transfert en cas rupture/décès (conjoint)	Sans impact sur les droits de cotisation	Sans impact sur les droits de cotisation
RÈGLES FISCALES	CELI	REER
Déduction de la cotisation	Une cotisation au CELI ne peut pas être déduite du revenu	Oui
Imposition des revenus	N/A	N/A
Imposition des retraits	Vous pouvez retirer de l’argent de votre CELI en tout temps et à n’importe quelle fin sans que les retraits soient imposables	Vous pouvez retirer de l’argent de votre REER en tout temps et à n’importe quelle fin, mais les retraits sont imposables
Retrait minimum	N/A	Une fois que votre REER s’est transformé en fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
Impacts sur la récupération des prestations des programmes sociaux de la retraite et des crédits d’impôt fondés sur le revenu (Pension sécurité vieillesse (PSV), supplément de revenu garanti (SRG))	Ne réduit ni les prestations, ni les crédits d’impôt	Peut venir réduire les prestations et les crédits d’impôt
Impact fiscal au décès	Si le CELI est transféré au conjoint • La valeur du CELI n’est jamais imposable • S’il est légué à une personne autre que le conjoint, le CELI prendra fin et les placements deviendront des actifs non enregistrés • Les revenus générés par ces placements deviendront imposables	Si le REER est transféré au conjoint

Source: Banque Nationale du Canada

Comparer le CELI et le compte non enregistré

	AVEC UN COMPTE NON ENREGISTRÉ	AVEC UN COMPTE CELI
Épargne mensuelle	100\$	100\$
Nombre d’années du placement	20 ans	20 ans
Taux de rendement	5,50%	5,50%
Taux d’imposition	26,00%	0,00%
Valeur totale du placement après 20 ans	36 679\$	43 078\$
Cotisations cumulées après 20 ans	24 000\$	24 000\$
Revenu de placement après impôt	12 679\$	19 078\$
	Vous économiserez 6399\$ d’impôt avec un CELI (19 078\$ - 12 679\$ = 6399\$)	

Source: Banque Nationale du Canada

Un cadeau à déballer

ANNIE MATHIEU
COLLABORATION SPÉCIALE

Des jeunes familles aux nouveaux retraités, en passant par les gens à plus faibles revenus et ceux qui ne savent plus quoi faire de leur argent, le nouveau compte d’épargne libre d’impôt (CELI) est un cadeau du gouvernement que tout épargnant peut déballer.

Mais quatre catégories d’individus bénéficieront tout particulièrement de ce qui peut servir de nouveau bas de laine à l’abri de l’impôt.

Les jeunes

Les jeunes épargnants ont souvent des besoins d’argent à court terme, pour acheter une maison par exemple, ou pour faire un voyage. Ce véhicule d’épargne est parfait pour accumuler les sommes nécessaires à l’abri de l’impôt et sans qu’elles soient imposées lorsqu’elles sont retirées, souligne Éric Marcoux, vice-président exploitation et ventes à La Capitale, secteur assurances et rentes individuelles.

En début de carrière, plusieurs ont des revenus incertains et il est difficile de prédire de quel ordre ils seront d’ici la retraite. «Accumuler l’argent dans un CELI comme fonds d’urgence pour ensuite le trans-

À noter

PATRIMOINE FAMILIAL

Le directeur principal de la planification fiscale chez Planification financière Banque Nationale, Daniel Laverdière, tient à rappeler que contrairement au REER, le CELI ne fait pas partie du patrimoine familial. Ainsi, lors d’un divorce, les sommes investies dans un CELI ne seront pas partagées entre les ex-conjoints comme c’est le cas pour les REER. «Autrement dit, si votre partenaire commence à mettre de l’argent dans un CELI, inquiétez-vous!» lance M. Laverdière à la blague.

FAILLITE

M. Laverdière rappelle également qu’en cas de faillite, le REER est non saisissable, alors que le CELI l’est. Le CELI peut donc servir de garantie, mais devient alors une arme à double tranchant.

« Quelqu’un qui se lance en affaires et qui est davantage préoccupé sera plus protégé s’il place son argent dans un REER », dit M. Laverdière.

Des régimes CELI en entreprise



SIMON COUTU
COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis le 1^{er} janvier, les entreprises peuvent désormais offrir des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) à leurs employés, dans le cadre d'un régime de cotisations. Une nouvelle option qui complète les autres programmes existants, mais qui s'installe timidement.

Selon la vice-présidente régionale pour les régimes de retraite à la Financière Sun Life, Louise Ouellette, un grand nombre d'employeurs vont bientôt implanter le régime.

«Je reçois beaucoup d'appels à ce sujet, indique-t-elle. Nous avons mis en place plusieurs régimes en janvier et il y en aura d'autres en février. L'implantation devrait s'étaler sur les deux prochaines années.»

La plupart des entreprises contactées par *La Presse Affaires* comptent proposer des CELI à leurs employés. Elles attendent toutefois de voir comment se comporte le nouveau système.

Le directeur des ressources humaines chez Cascades, Charles Coutu, veut analyser sérieusement cette option, même si elle reste embryonnaire. «Ça semble être un véhicule très intéressant», dit-il.

Hewitt et Associés, une firme spécialisée en ressources humaines, a réalisé un sondage sur les CELI auprès de 250 entreprises au Canada. Plus de 40 % ont indiqué qu'elles «ajouteraient probablement ou certainement un CELI à leur programme d'avantages sociaux».

Des régimes moins dispendieux

Selon le conseiller en assurances collectives de chez Hewitt et Associés, Richard Côté, les frais de gestion des CELI offerts par les entreprises seront moins dispendieux que les comptes individuels. La procédure serait également plus simple.

«Mettre son argent dans un CELI peut être une décision difficile, dit-il. L'employé moyen n'est pas nécessairement à l'aise avec les comptes d'épargne, surtout le CELI qui offre tellement d'options. Le faire dans le cadre d'un programme collectif est plus simple et plus rassurant.»

Les sommes déposées dans un CELI peuvent être investies dans la plupart des placements.

Charles Coutu, de Cascades, affirme que le régime collectif de CELI pourrait être particulièrement intéressant pour les employés qui se procurent des actions de l'entreprise.

Le CELI peut aussi être avantageux pour les employés à plus faibles revenus qui ont un régime d'avantages sociaux flexible, selon M. Côté, de Hewitt.

«Au lieu de mettre leurs crédits excédentaires dans une assurance santé dont ils n'auront pas besoin, ils peuvent les déposer dans un compte d'épargne libre d'impôt», explique-t-il.

Le conseiller en assurances collectives de chez Hewitt et Associés ajoute que le CELI est idéal pour la réalité démographique du Canada.

«Rares sont les employés qui travailleront pour une seule société durant leur carrière, dit-il. Offrir une option financière qui n'est pas basée sur la retraite convient à plusieurs personnes.»

Un autre avantage social

Louise Ouellette, de la Sun Life, croit qu'implanter un régime de CELI peut aussi être avantageux pour les employeurs. «C'est une bonne manière d'attirer ou de retenir les travailleurs, pense-t-elle. Les programmes d'épargne intéressent généralement les gens qui se cherchent un emploi.»

L'arrivée du CELI va permettre aux employeurs de réviser les services qu'ils offrent aux employés, selon M. Côté. «Lorsqu'une entreprise a une structure de régimes d'épargne et de retraite, implanter le régime de CELI demande peu d'investissement», poursuit-il.

Il est toutefois trop tôt pour savoir à quel genre d'entreprise le régime d'épargne CELI convient le mieux. «C'est tellement nouveau! s'exclame M^{me} Ouellette. Mais il semble y avoir un engouement puisque c'est un outil très flexible.»

Toutefois, la crise économique pourrait refroidir la hâte de certains employeurs d'implanter un régime de CELI. «Ce n'est peut-être pas le bon moment pour parler d'économie, dit M^{me} Ouellette. Avec la crise, les employeurs ne veulent pas nécessairement se lancer dans de telles procédures.»



PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE

Depuis le 1^{er} janvier, timidement, les entreprises peuvent offrir des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) à leurs employés, dans le cadre d'un régime de cotisations. Une nouvelle option qui complète les autres programmes existants.

LE NOM LE DIT.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

C'est pour **épargner**. Avec des **placements**. Garantis par le gouvernement du **Québec**.

Découvrez nos comptes et produits d'épargne:

- Épargne Placements • CELI • REER • FERR • CRI • FRV
- Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations à escompte • Obligations Sécuri+ • Obligations boursières
- Obligations d'épargne • Épargne Flexi-Plus • Plan Épargne Périodique par prélèvements

BONI
DE
1 %

la première année
pour les nouveaux
fonds REER, FERR,
CRI et FRV

- + Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

**ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC**

VOS
ÉCONOMIES
GARANTIES
À 100 %

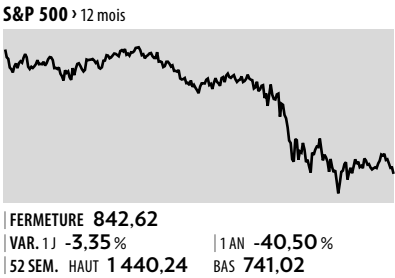
1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca



LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

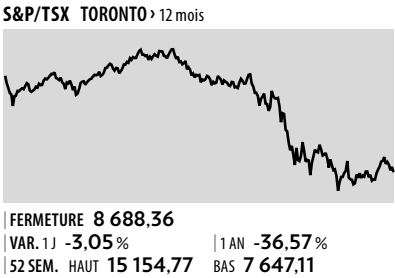
> ÉTATS-UNIS



> DANS LE MONDE

	FERMETURE	VARIATION 1 J
	(\$)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	37 981,77	-1 562,46 -3,95
CAC 40 (France)	3 052,00	-145,89 -4,56
DAX (Allemagne)	4 422,35	-214,59 -4,63
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 010,28	-95,26 -4,52
FTSE 100 (Angleterre)	4 180,64	-218,51 -4,97
Hang Seng (Hong Kong)	13 704,61	36,56 0,27
Mexico Bolsa (Mexique)	20 369,23	-678,07 -3,22
Milan MIB30 (Italie)	19 462,00	-658,00 -3,27
NIKKEI 225 (Japon)	8 438,45	24,54 0,29
S&P/ASX 200 (Australie)	3 687,00	32,40 0,89
Shanghai (Chine)	1 928,87	65,50 3,52
Swiss Market (Suisse)	5 378,81	-155,52 -2,81

> CANADA



PLUS ACTIFS	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ISHARES CDN S&P/T (XIU)	20 467 354	13,21	-3,22
BOMBARDIER/B (BBD.B)	13 716 308	4,50	-7,03
HORIZONS BETAPRO (HOU)	10 010 945	8,97	-4,37
TECK COMINCO/B (TCK.B)	9 449 743	5,73	-12,92
YAMANA GOLD (YRI)	8 409 605	7,44	-6,42
BCE (BCE)	6 974 741	24,30	-2,02
BANQUE ROYALE (RY)	6 083 940	34,84	-2,68
HORIZONS BETAPRO (HGU)	4 406 797	9,63	-4,75
BARRICK GOLD (ABX)	4 387 338	39,35	-1,58
SUNCOR ENERGY (SU)	4 372 827	25,78	-6,19
KINROSS GOLD (K)	4 347 855	20,25	-4,44
MANULIFE FINANC. (MFC)	3 777 229	22,23	-3,35
GOLDCORP (G)	3 724 496	30,30	-3,78
BANQUE TD (TD)	3 350 151	44,00	-3,28
HORIZONS BETAPRO (HXU)	3 327 584	10,57	-5,29
TALISMAN ENERGY (TLM)	3 216 038	11,86	-3,89

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
PANTERA DRILLING (RIG.U)	27 000	2,88	42,57
CRYPTOLOGIC (CRY)	17 800	4,01	16,23
AMICA MATURE LIFE (ACC)	5 034	3,29	15,03
HORIZONS BETAPRO (HJD)	62 218	17,35	9,88
HORIZONS BETAPRO (HMD)	30 770	14,35	9,21

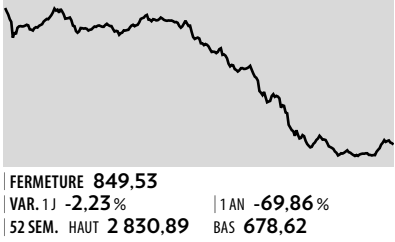
EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
HORIZONS BETAPRO (HND)	65 107	39,55	3,14
FAIRFAX FINANCIAL (FFH)	152 876	384,85	2,35
HORIZONS BETA NA. (HOD)	40 607	39,57	2,35
HORIZONS BETAPRO (HFD)	215 476	33,60	2,10
HORIZONS BETA S&P (HSD)	181 492	33,72	2,01

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
GOLDCORP (G.WG)	40 900	6,75	-15,41
UNIFIED PRIV. (PEQ)	2 000	2,41	-14,24
JDS UNIPHASE (JDU)	3 457	4,69	-13,79
TECK COMINCO/B (TCK.B)	9 449 743	5,73	-12,92
SPL REIT OPPOR. (SOT.U)	1 400	3,52	-12,44

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
POTASH CORP OF SA (POT)	1 567 347	87,67	-5,78
INMET MINING (IMN)	260 830	20,95	-2,31
FIRST QUANTUM (FM)	508 186	20,98	-2,31
CANADIAN TIRE/A (CTC.A)	245 983	42,74	-2,21
MAGNA INTERN/A (MG.A)	363 869	37,02	-2,05

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



PLUS ACTIFS	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CONTINUUM RES. (CNU)	11 274 111	0,05	-18,18
FISSION ENERGY (FIS)	4 090 262	0,42	18,31
MELKIOR RES. (MKR)	3 406 000	0,08	15,39
SILVERMET (SYI)	3 260 333	0,03	-50,00
AZTECA GOLD (AZG)	3 210 431	0,13	52,94
TRELAWNEY RES. (TRR)	2 708 000	0,02	0,00
GALWAY RES. (GWY)	2 580 000	0,06	9,09
BIGHORN PETROLEUM (BHP)	2 384 750	0,01	-60,00
UNIVERSAL POWER (UNX)	2 095 500	0,27	17,39
MACDONALD MINES (BMK)	2 042 500	0,08	-5,88

CONSULTEZ les cotes
boursières en tout temps
sur lapresseaffaires.com

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERMETURE (\$)	VARIATION 1 J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	VAL. B. (M \$)	52 SEMAINES HAUT BAS		DIV. ANN.
CONSUMMATION COURANTE	1 388,65 pts		0,10	-4,70				
▲ Jean Coutu (PJC.A)	7,65	0,30	4,08	3 642	-7,83	1 805	11,83	6,01 0,16
▲ Loblaw (L)	36,87	0,67	1,85	14 788	5,43	10 109	37,57	26,11 0,84
▲ Weston (George) (WN)	60,75	0,98	1,64	1 427	1,33	7 841	64,45	41,83 1,44
Shoppers Drug Mart (SC)	44,11	0,14	0,32	4 499	-8,20	9 580	58,23	41,39 0,86
Metro (MRU.A)	37,10	0,05	0,14	5 467	0,27	4 116	37,50	21,00 0,50
Lassonde (LAS.A)	39,00	0,00	0,00	2	19,78	260	49,99	31,00 0,86
▼ Saputo (SAP)	19,94	-0,26	-1,29	2 068	-10,06	4 124	29,85	19,23 0,56
▼ Couche-Tard (ATD.B)	14,15	-0,24	-1,67	2 710	-2,01	2 728	18,37	10,11 0,14
▼ Molson (TPX.B)	52,09	-1,16	-2,18	17	-11,97	1 305	60,32	41,00 0,79
TECHNOLOGIES	200,07 pts		-1,31	10,81				
▲ Exfo (EXF)	3,80	0,15	4,11	594	-2,31	226	6,19	2,46 0,00
CGI (GIB.A)	9,75	-0,03	-0,31	21 014	1,56	2 682	12,02	8,30 0,00
Research in Motion (RIM)	56,37	-0,42	-0,74	18 578	13,88	31 905	150,30	44,23 0,00
▼ Nortel Networks (NT)	0,12	-0,27	-68,83	737 533	-62,50	60	14,00	0,08 0,00
SERVICES PUBLICS	1 468,37 pts		-1,71	-2,73				
▲ Innergex (IEF.U)	9,49	0,28	3,04	151	3,15	279	13,23	8,00 1,00
Gaz Métro (GZM.U)	13,94	0,02	0,14	614	6,01	1 679	16,30	10,63 1,24
Canadian Utilities (CU)	39,94	-0,34	-0,84	587	-1,38	5 057	51,80	33,11 1,33
▼ TransAlta (TA)	22,90	-0,47	-2,01	7 638	-5,76	4 526	38,10	20,00 1,08
▼ Fortis (FTS)	23,95	-0,54	-2,21	5 139	-2,60	4 052	29,94	20,70 1,04
▼ Boralex (BLX)	8,55	-0,25	-2,84	291	13,25	323	18,79	5,06 0,00
TÉLÉCOMS	671,51 pts		-1,80	-6,85				
▼ Rogers (RCI.B)	31,73	-0,47	-1,46	13 089	-13,28	20 477	46,46	29,00 1,00
▼ Telus (T)	35,17	-0,69	-1,92	4 534	-5,38	10 919	48,87	32,27 1,90
▼ BCE (BCE)	24,30	-0,50	-2,02	69 747	-3,30	19 611	40,29	20,94 1,46
CONSUMMATION AUTRE	748,67 pts		-2,14	-7,49				
▲ Cogeco Câble (CCA)	33,00	0,80	2,48	638	-4,38	1 602	44,59	26,08 0,48
▲ Gildan (GIL)	13,96	0,20	1,45	2 581	-1,62	1 683	42,73	9,51 0,00
BMTc (GBT.A)	18,70	0,00	0,00	5	6,80	509	20,84	15,02 0,36
Le Château (CTU.A)	7,50	-0,05	-0,66	171	0,67	210	14,24	6,31 0,70
▼ Quebecor (QBR.B)	20,25	-0,28	-1,36	997	3,16	1 299	33,68	13,80 0,20
▼ Thomson Reuters (TRI)	29,58	-0,42	-1,40	21 448	-16,91	23 415	39,78	24,83 1,08
▼ Astral Media (ACM.A)	22,50	-0,45	-1,96	5 412	-7,79	1 265	43,45	19,41 0,50
▼ Pages Jaunes (YLO.U)	6,20	-0,14	-2,21	14 622	-7,32	3 172	12,87	5,06 1,17
▼ Shaw (SJR.B)	19,95	-0,49	-2,40	16 291	-7,68	8 535	24,20	17,00 0,80
▼ Reitmans (RET.A)	11,07	-0,28	-2,47	2 655	-4,98	767	19,37	8,09 0,72
▼ Uni-Select (UNS)	24,01	-0,71	-2,87	63	4,71	473	28,35	18,20 0,43
▼ Dorel (DIL.B)	24,86	-0,74	-2,89	1 520	-11,21	831	36,50	19,61 0,49
▼ Rona (RON)	11,71	-0,56	-4,56	3 720	-2,42	1 356	17,20	10,03 0,00
▼ Canadian Tire-A (CTC.A)	42,74	-2,21	-4,92	2 460	-1,63	3 503	70,00	36,56 0,84
▼ TVA (TVA.B)	5,80	-0,30	-4,92	309	10,90	139	17,10	4,81 0,20
▼ Magna (MG.A)	37,02	-2,05	-5,25	3 639	0,74	4 168	82,00	29,13 0,71
SANTÉ	268,45 pts		-2,31	6,33				
Atrium (ATB)	14,21	-0,09	-0,63	1 870	9,99	461	21,00	9,60 0,00
▼ Biovail (BVF)	13,20	-0,45	-3,30	4 094	14,39	2 095	14,53	7,84 1,48
▼ MDS (MDS)	7,43	-0,30	-3,88	3 021	-1,59	893	20,88	5,75 0,00
▼ Theratechnologies (TH)	1,63	-0,08	-4,68	939	-18,50	98	11,10	1,05 0,00
ÉNERGIE	2 101,25 pts		-2,99	-0,65				
Enbridge (ENB)	39,86	-0,09	-0,23	6 364	0,76	14 836	46,27	33,10 1,48
TransCanada (TRP)	33,58	-0,12	-0,36	14 619	1,24	20 697	40,71	29,42 1,44
Enbridge Res. (ERF.U)	26,77	-0,12	-0,45	5 752	11,73	4 433	49,85	21,53 3,00
▼ Husky Energy (HSE)	32,67	-0,36	-1,09	23 301	5,83	27 748	54,24	26,50 2,00
▼ Can Natural Res. (CNO)	46,70	-0,74	-1,56	25 197	-4,21	25 261	111,30	34,19 0,40
▼ Canadian Oil Sands (COS.U)	20,40	-0,34	-1,64	14 776	-3,32	9 823	55,25	18,15 3,00
▼ Pengrowth Energy (PGF.U)	9,63	-0,17	-1,74	2 326	3,00	2 462	21,56	8,55 2,04
▼ Penn West Energy (PWT.U)	14,73	-0,37	-2,45	10 746	8,55	5 676	35,60	12,93 0,48
▼ EnCana (ECA)	54,63	-1,45	-2,59	17 490	-4,09	40 965	97,81	41,36 1,57
▼ Arc Energy (AET.U)	17,77	-0,57	-3,11	15 555	-11,59	3 835	34,47	14,14 1,44
▼ Imperial Oil (IMO)	38,99	-1,46	-3,61	6 908	-4,88	33 646	62,54	28,79 0,40
▼ Talisman Energy (TLM)	11,86	-0,48	-3,89	32 160	-2,63	12 083	25,40	8,28 0,20
▼ Cameco (CCO)	21,30	-1,12	-5,00	9 877	1,19	7 789	44,38	14,33 0,24
▼ Nexen (NXY)	19,11	-1,20	-5,91	20 791	-10,91	9 923	43,45	13,33 0,20
▼ Suncor Energy (SU)	25,78	-1,70	-6,19	43 723	8,69	24 111	73,10	18,80 0,20
▼ Petro-Canada (PCA)	28,68	-2,02	-6,58	19 572	7,34	13 896	61,85	20,01 0,80
FINANCE	1 121,00 pts		-3,15	-1,16				
▼ Banque de Montréal (BMO)	32,74	-0,71	-2,12	32 044	4,77	17 692	58,78	28,89 2,80
▼ Great-West (GWO)	20,60	-0,50	-2,37	30 924	-0,48	19 443	35,94	19,01 1,23
▼ Ind. Alliance (IAG)	22,41	-0,61	-2,65	2 073	-3,86	1 801	40,93	19,50 0,98
▼ Banque Royale (RY)	34,84	-0,96	-2,68	60 839	-3,49	48 709	51,76	32,90 2,00
▼ Power Corporation (POW)	21,50	-0,65	-2,94	5 201	-4,10	9 812	37,78	19,11 1,16
▼ Financière Power (PWF)	23,43	-0,72	-2,98	5 767	-1,97	16 521	38,60	20,33 1,40
▼ ING Canada (IIC)	31,65	-1,02	-3,12	1 537	0,13	3 795	43,04	26,03 1,24
▼ IGM Financial (IGM)	32,77	-1,07	-3,16	2 451	-7,56	8 598	48,43	28,27 2,05
▼ Banque TD (TD)	44,00	-1,49	-3,28	33 502	1,27	37 236	72,11	38,33 2,44
▼ Financière Manuvie (MFC)	22,23	-0,77	-3,35	37 772	6,88	35 616	41,04	16,28 1,04
▼ Banque Scotia (BNS)	30,65	-1,09	-3,43	31 959	-7,99	30 848	52,51	28,61 1,96
▼ Banque CIBC (CM)	48,86	-1,77	-3,50	22 827	-4,37	18 606	78,48	39,52 3,48
▼ Banque Laurentienne (LB)	30,76	-1,14	-3,57	692	-10,84	734	44,85	29,42 1,36
▼ Sun Life (SLF)	26,46	-0,99	-3,61	21 827	-6,96	14 810	52,95	19,38 1,44
▼ Riocan Reit (REI.U)	13,40	-0,58	-4,15	3 916	-1,90	2 959	22,42	12,10 1,38
▼ Banque Nationale (NA)	33,25	-1,45	-4,18	9 770	6,23	5 311	55,39	24,25 2,48
▼ Brookfield Asset (BAM.A)	19,92	-1,14	-5,41	9 144	7,39	11 423	36,96	14,93 0,51
INDUSTRIELLES	869,91 pts		-4,05	-5,14				
▲ Laperr. & Verreault (GLV.A)	7,35	0,32	4,55	943	-5,16	195	15,37	3,76 0,00
Genivar (GNV.U)	23,75	0,11	0,47	48	-5,75	339	28,66	16,19 1,50
Velan (VLN)	11,89	-0,03	-0,25	142	4,21	266	14,25	10,00 0,32
Transcontinental (TCL.A)	8,50	-0,05	-0,59	505	-14,57	689		

DENRÉES				
	FERMETURE	VARIATION (%)		
		1 JOUR	1 AN	
Blé (\$US/boisseau)	5,74	0,61	-37,38	
Cacao (\$US/livre)	1,09	-3,50	8,90	
Café (\$US/livre)	1,15	-0,09	-16,65	
Maïs (\$US/boisseau)	3,67	1,10	-28,42	
Soya (\$US/boisseau)	9,78	0,88	-24,60	
Sucre (\$US/livre)	0,11	-0,87	-0,35	

ÉNERGIE				
	FERMETURE	VARIATION (%)		
		1 JOUR	1 AN	
Essence (\$US/gallon)	1,17	2,21	-50,51	
Gaz naturel (\$US/gigagoule)	4,97	-4,13	-40,50	
Mazout (\$US/gallon)	1,46	-3,25	-43,42	

Source: New York Mercantile Exchange (NYMEX)

MÉTAUX				
	FERMETURE	VARIATION (%)		
		1 JOUR	1 AN	
Aluminium (\$US/livre)	0,65	-2,37	-40,40	
Argent (\$US/once)	10,45	-1,91	-35,98	
Cuivre (\$US/livre)	1,42	-1,03	-56,38	
Étain (\$US/livre)	5,13	-2,54	-30,11	
Nickel (\$US/livre)	4,70	2,02	-62,50	
Palladium (\$US/once)	182,00	-1,75	-53,03	
Platine (\$US/once)	930,30	-2,13	-41,22	
Plomb (\$US/livre)	0,49	-6,09	-57,66	
Zinc (\$US/livre)	0,54	-2,60	-49,10	

Source: London Metal Exchange

LES OBLIGATIONS						
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.	
LE GOUVERNEMENT DU CANADA						
Canada	5,50	01-06-2009	101,82	0,60	0,01	
Canada	9,50	01-06-2010	111,84	0,80	0,12	
Canada	9,00	01-03-2011	116,70	1,02	0,23	
Canada	6,00	01-06-2011	111,61	1,03	0,26	
Canada	10,25	15-03-2014	142,32	1,64	1,04	
Canada	9,75	01-06-2021	169,04	3,01	2,23	
Canada	8,00	01-06-2023	153,55	3,29	1,91	
Canada	8,00	01-06-2027	159,86	3,53	2,32	
Canada	5,75	01-06-2029	131,72	3,54	2,19	

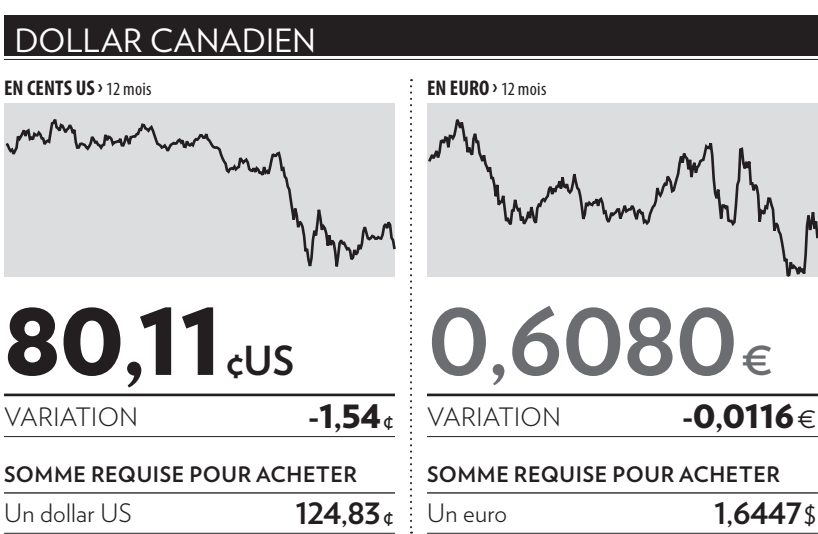
LES PROVINCES						
Hydro Québec	11,00	15-08-2020	158,32	4,48	1,67	
Manitoba	7,75	22-12-2025	132,71	4,88	1,98	
New Brunswick	6,00	27-12-2017	115,67	3,90	1,41	
Newfoundland	6,15	17-04-2028	115,50	4,89	1,42	
Nova Scotia	6,60	01-06-2027	120,31	4,90	1,68	
Ontario	6,25	25-08-2028	117,62	4,84	1,74	
Ontario Hydro	7,45	31-03-2013	117,36	3,01	0,30	
Ontario Hydro	8,50	26-05-2025	141,91	4,77	2,18	
Ontario Hydro	8,25	22-06-2026	140,61	4,78	2,26	
P E I	8,50	27-10-2015	129,98	3,48	1,35	
Québec	6,00	01-10-2029	113,57	4,94	1,67	

LES CORPORATIONS						
Bell Canada	7,00	24-09-2027	84,19	8,72	1,02	
Bombardier	7,35	22-12-2026	73,50	10,70	0,00	
Cons Gas	6,10	19-05-2028	94,34	6,62	1,32	
Gtaa	6,45	03-12-2027	91,85	7,24	1,21	
Investors Gr	6,65	13-12-2027	89,20	7,74	1,14	
Wstcoast Ene	6,75	15-12-2027	95,40	7,19	1,24	

TAUX D'INTÉRÊT			
	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEMAINE	ANNÉE
CANADA			
Taux d'escompte	1,75	0,00	-2,75
Taux préférentiel	3,50	0,00	-2,50
Fonds à un jour	1,50	0,00	-2,75
Bons du Trésor (3 mois)	0,79	-0,04	-2,84
Obligations (2 ans)	0,93	-0,22	-2,36
Obligations (10 ans)	2,55	-0,38	-1,26

ÉTATS-UNIS			
Taux d'escompte	0,50	0,00	-4,25
Taux préférentiel	3,25	0,00	-4,00
Fed funds	0,25	0,00	-4,00
Bons du trésor (3 mois)	0,09	0,00	-3,06
Obligations (2 ans)	0,71	-0,10	-1,84
Obligations (10 ans)	2,19	-0,30	-1,57

OR			
New York			
808,80\$US			
Variation	1 JOUR	-11,90\$US	
Variation	1 SEMAINE	-3,91\$US	
Variation	1 AN	-10,47\$US	



LES DEVISES DANS LE MONDE		
Afrique du Sud	1 \$ vaut	8,16 rands
Australie	1 \$ vaut	1,21 dollar
Brésil	1 \$ vaut	1,90 real
Chine	1 \$ vaut	5,48 renminbis
Grande-Bretagne	1 \$ vaut	0,55 livre
Hong-Kong	1 \$ vaut	6,22 dollars
Inde	1 \$ vaut	39,12 roupies
Israël	1 \$ vaut	3,13 nouveaux shekels
Japon	1 \$ vaut	71,35 yens
Liban	1 \$ vaut	1 877,11 livres
Mexique	1 \$ vaut	11,32 pesos
Norvège	1 \$ vaut	5,76 couronnes
Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut	1,48 dollar
Russie	1 \$ vaut	25,42 roubles
Suède	1 \$ vaut	6,72 couronnes
Suisse	1 \$ vaut	0,89 franc

Les inquiétudes et les difficultés du secteur bancaire font mal

REVUE BOURSIÈRE

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les inquiétudes face à l'intensité de la récession américaine et les difficultés du secteur bancaire ont fait plonger les marchés nord-américains, hier.

L'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto a clôturé en baisse de 273,19 points, ou 3 %, à 8688,36.

À New York, la moyenne Dow Jones des 30 valeurs industrielles a retraité de 248,42 points, à 8200,14, tandis que l'indice composite NASDAQ a perdu 56,82 points, à 1489,64. L'indice de référence S&P 500 a cédé 29,17 points, à 842,62.

Le titre de Nortel Networks (TSX: NT) a reculé de 26,5 cents, ou 68,8 %, à 12 cents, à la Bourse de Toronto, après que l'entreprise se soit placée sous



PHOTO JOHN MACDOUGALL, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

L'annonce par la Deutsche Bank d'une perte estimée de 6,4 milliards US au quatrième trimestre est venue accroître les inquiétudes quant à la situation des banques.

la protection de la cour contre ses créanciers aux États-Unis et au Canada.

Ayant enregistré une forte

baisse des commandes de la part de ses clients, l'entreprise n'a pu faire face à la crise mondiale du crédit et au ralentisse-

ment économique américain.

« Le cours du titre révèle depuis la dernière année, au cours de laquelle il a reculé de près de 99 %, que les efforts de relance ne fonctionnaient pas, et puis la crise du crédit est arrivée », a noté le directeur des investissements de BMO Gestion des actifs, Gavin Graham.

« Leur position était tellement affaiblie et les anciens gestionnaires n'ont pas effectué les compressions assez rapidement. La demande est tombée dans le précipice dans les derniers mois et ils n'ont pas pu vendre ce qu'ils devaient vendre pour obtenir des liquidités. »

La Bourse de croissance TSXV a perdu 19,37 points, à 849,53. Le dollar canadien a perdu 1,54 cent US, à 80,11 cents US.

Le recul des marchés est survenu après que le département du Commerce américain eut annoncé que les ventes au détail avaient chuté de 2,7 %

en décembre aux États-Unis, la sixième baisse mensuelle consécutive.

Méfiance

Les investisseurs se montrent par ailleurs de plus en plus méfiants face à l'industrie financière.

L'annonce par la Deutsche Bank d'une perte estimée de 6,4 milliards US au quatrième trimestre est venue accroître les inquiétudes quant à la situation des banques, certains craignant qu'elles n'aient besoin de davantage d'aide des gouvernements.

« Les gens croyaient qu'on arrivait à la fin de cette crise financière, mais comme vous pouvez le constater avec les nouvelles d'aujourd'hui, nous ne sommes même pas près de la fin encore », a expliqué Dave Rovelli, de Canaccord Adams.

À Toronto, le secteur financier a reculé de 3 %. La Banque Royale (TSX: RY) a perdu 96 cents, à 34,84\$, et la CIBC a cédé 1,77\$, à 48,86 \$.

Le secteur énergétique a retraité de 3,5 % à Toronto. Le prix du baril de pétrole brut a diminué de 50 cents US, à 37,28 \$US, à la Bourse des matières premières de New York.

Le secteur des métaux de base a connu une journée difficile, perdant près de 10 %.

Autres accusations contre le financier Strato Gavriil

DENIS ARCAND

L'ex-financier montréalais Strato Gavriil, qui a déjà plaidé coupable à une accusation de fraude, au criminel, a de nouveaux ennuis avec la justice.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a annoncé hier qu'elle intente 13 poursuites contre M. Gavriil pour son rôle dans Darcy International Financial Holding, firme financière dans laquelle des investisseurs ont perdu plus de 1 million de dollars, selon la poursuite. L'AMF accuse M. Gavriil d'avoir agi comme courtier sans permis (huit chefs d'accusation) et d'avoir aidé Darcy International Financial Holding à procéder à des placements auprès du public sans que ces véhicules d'investissement soient approuvés par l'AMF (cinq chefs).

Joint chez lui, M. Gavriil a affirmé ne pas être au courant de l'acte d'accusation: « Je ne peux pas commenter quelque chose dont je n'ai pas été informé », a-t-il dit à *La Presse*.

M. Gavriil avait acquis au début des années 2000 une cer-

te de fonds communs de placement et d'assurance qui faisait affaire auprès de la communauté grecque de Montréal et de Laval. Ionian a déclaré faillite dans la controverse en 2003. En réponse à des plaintes de « s'être approprié des sommes pour ses fins personnel-

En 2006, M. Gavriil a plaidé coupable à une accusation de fraude et été condamné à une peine nominale de 20 mois de prison « avec sursis ».

taine notoriété à Montréal, lorsqu'il fut brièvement propriétaire de l'Impact, le club de soccer de Montréal, qui a fait faillite sous sa direction, avant d'être rescapé par de nouveaux propriétaires.

Mais M. Gavriil est surtout connu pour sa participation dans Ionian Financial Group, firme

Financial Holdings, a indiqué hier Sylvain Thérberge, porte-parole de l'AMF, qui a cependant souligné que les accusations déposées hier visent uniquement des manquements à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec, et sont indépendantes de toute autre cause impliquant M. Gavriil.

En 2006, M. Gavriil a plaidé coupable de fraude et été condamné à une peine nominale de 20 mois de prison « avec sursis », c'est-à-dire à purger chez lui, sous probation sans surveillance.

Dans une procédure judiciaire déposée en 2004, le syndic à la faillite d'Ionian avait allégué que M. Gavriil avait été battu et menacé de mort à plusieurs occasions – ont une fois à la pointe du fusil – par des groupes qui tentaient de mettre la main sur des

actifs de son entreprise. Il était disparu avec sa famille durant quelques mois avant de refaire surface.

Un coaccusé

Dans sa poursuite d'hier concernant Darcy International Financial Holding, l'AMF a aussi déposé 13 chefs similaires contre un coaccusé, Alfonso Vincenti. Dans cette seule affaire, l'AMF estime à 563 000\$ les pertes des clients de M. Gavriil et à 460 000\$ les pertes des clients de M. Vincenti.

En 2006, le Fonds d'indemnisation des services financiers du Québec avait versé des dédommagements de 1 752 375\$ à 18 épargnants qui s'étaient plaints de pertes subies à la suite des agissements de M.M. Gavriil et M. Vincenti dans une autre firme, Gestion de placements ISL.

ÉTATS-UNIS

Les taux chutent, les demandes de refinancement grimpent

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les taux des prêts hypothécaires en chute aux États-Unis ont provoqué une hausse brutale des demandes de refinancement de la part des emprunteurs, a annoncé hier l'Association des banquiers hypothécaires (MBA).

Au cours de la semaine achevée le 9 janvier, le taux moyen du prêt hypothécaire à taux fixe à 30 ans, qui sert de référence aux États-Unis, a chuté à 4,89 %, comparativement à 5,07 % la semaine précédente, et 5,62 % un an plus tôt, d'après la MBA.

L'indice mesurant le nombre des demandes de refinancement a atteint son plus haut niveau depuis juin 2003, époque où les taux étaient aussi très bas. Cet

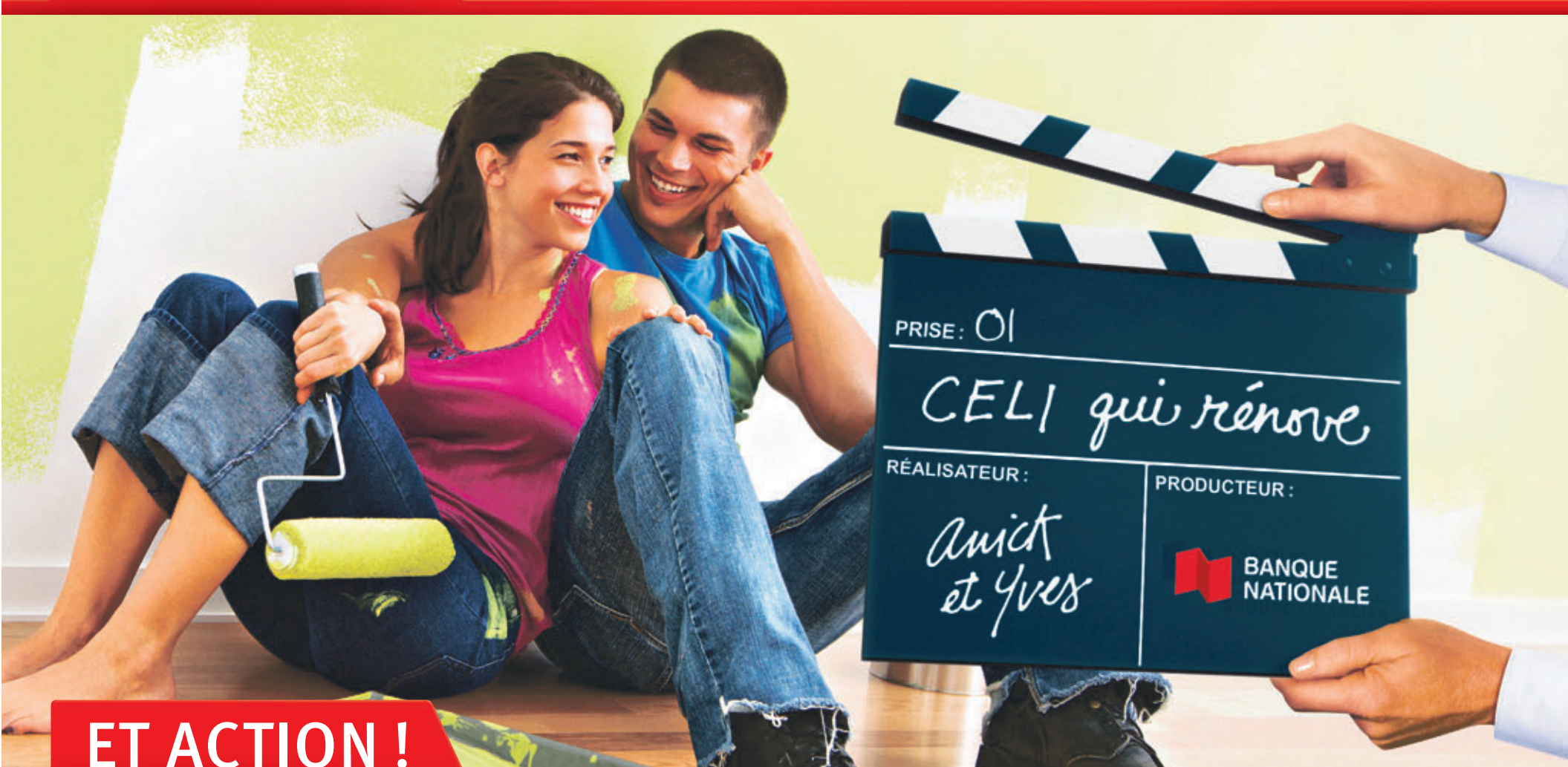
indice a progressé de 25,6 % par rapport à la semaine précédente, et de 95,7 % par rapport à un an plus tôt.

Les chiffres confirment le succès partiel de la politique de la Réserve fédérale, qui a lancé au début du mois un programme massif de rachats d'actifs adossés à des créances immobilières pour tirer les taux vers le bas.

En effet, 85,3 % de l'activité sur les taux hypothécaires concerne désormais un refinancement, une technique qui consiste à renégocier son prêt contre des frais de dossier. Cette part n'avait jamais été aussi élevée depuis que la MBA publie cette statistique, c'est-à-dire depuis 1990.

La demande de nouveaux prêts est quant à elle à son plus bas depuis huit ans.

TAUX D'INTÉRÊT DÉPÔTS ET HYPOTHÈQUES																				
	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	MIN.	60 JRS	90 JRS	120 JRS	180 JRS	MIN.	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	VAR.	6 M.O.	6 M.F.	1 A.O.	1 A.F.	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS
BANQUES																				
Banque de Montréal	5 000	1,00	1,50	1,50	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	4,50	7,70	5,90	8,55	5,60	6,25	6,25	6,45	6,75
Banque Scotia	5 000	1,00	1,00	1,00	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	4,50	7,75	5,90	8,25	6,00	6,30	6,25	6,45	6,75
Banque CIBC	1 000	1,00	1,00	1,00	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hypothèques CIBC	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	4,50	7,95	5,90	8,25	5,60	6,25	6,25	6,09	6,75
Desjardins	5 000	1,00	1,00	1,00	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	—	7,70	5,90	8,25	5,45	6,20	6,20	6,20	6,75
Banque Dundee du Canada	5 000	1,00	1,00	—	1,00	1 000	2,20	3,10	3,50	3,75	4,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—
La Banque HSBC Canada	5 000	1,00	0,95	1,00	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	4,50	7,20	5,90	8,25	5,60	6,25	6,25	6,09	6,75
ING Direct	1	—	1,75	—	1,75	1	2,30	3,50	3,50	3,70	4,00	4,50	—	—	—	4,50	4,99	4,99	4,89	4,99
Korea Exchange Bank	0	—	—	—	—	3 500	2,55	3,20	3,50	3,60	3,70	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Banque Laurentienne	5 000	1,00	1,00	1,00	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	4,50	7,90	5,90	8,55	5,45	6,20	6,20	6,20	6,75
Manuvie	25 000	1,40	1,50	1,50	1,60	2 500	2,40	2,90	3,20	3,40	3,50	4,25	—	5,75	5,80	4,75	5,00	5,00	5,00	5,00
Banque Nationale	5 000	0,85	0,85	0,85	0,85	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	3,50	7,90	5,60	8,25	5,60	6,25	6,20	6,20	6,65
Banque Royale	5 000	0,85	0,85	0,85	0,85	1 000	1,15	1,60	1,90	2,00	2,20	4,30	7,70	5,90	8,25	5,60	6,25	6,25	6,09	6,75
State Bank of India	0	—	—	—	—	2 000	3,35	3,50	3,75	3,75	3,75	4,50	—	—	—	—	—	—	—	—
TD Canada Trust	5 000	1,00	1,00	1,00	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	4,30	—	5,90	8,55	5,60	6,25	6,25	6,09	6,75
FIDUCIES																				
Fiducie Desjardins	5 000	1,00	1,00	1,00	1,00	1 000	1,20	2,00	2,25	2,40	2,60	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Groupe Investors	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	4,50	7,70	5,90	8,25	5,60	6,25	6,25	6,09	6,75
Trust La Laurentienne	3 000	1,00	1,00	1,00	1,00	1 000	1,00	2,00	2,25	2,40	2,60	—	—	—	—	—	—	—	—	—
London Life	0	—	—	—	—	10 000	1,62	2,12	2,62	2,75	3,00	4,50	7,70	5,90	8,25	5,60	6,25	6,25	6,09	6,75
Macquarie Financial	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,49	—	4,94	—	4,99
Promutuel Capital	5 000	1,60	1,65	1,65	1,65	1 000	2,00	2,25	2,50	2,75	3,20	—	—	5,90	8,20	5,50	6,25	6,19	6,25	5,69
Épargne Placement Québec	0	—	—	—	—	100	2,25	3,00	3,50	3,75	4,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Les taux sont fournis par les services financiers Cunnex qui les ont transmis à La Presse hier à 17 h. / Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cunnex sur Internet à l'adresse suivante : www.cunnex.com / Les abréviations suivantes sont : MIN = placement minimum, 1 = jour, M.O. = mois ouvert, M.F. = mois fermé, A.O. = an ouvert, A.F. = an fermé, r = rachetable.																				



Souple et rentable

Le CELI offre plusieurs caractéristiques du REER, et la liberté d'effectuer des retraits en tout temps, sans pénalité. De plus, les revenus de placement sont libres d'impôts. Demandez à l'un de nos conseillers comment les nombreux avantages de ce nouvel outil pourraient vous aider à épargner, à amasser un fond d'urgence, à diversifier vos placements et même à réaliser vos rêves.

1 888 270-3941
bnc.ca/celi

 **BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER

sur cyberpresse.ca



INITIÉS

Consultez notre sélection de transactions
lapresseaffaires.com/inities

LA PRESSE



PORTFOLIO CELI
LE COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE
D'IMPÔT EST EN VIGUEUR
LISEZ NOTRE DOSSIER EN PAGES 9 À 13

CELI-CI OU CELI-LÀ



POUR
CONNAÎTRE
TOUS LES
AVANTAGES
DU CELI,
CONTACTEZ-
NOUS.

1 888 270-3941
bnc.ca/celi



BANQUE
NATIONALE

GROUPE FINANCIER